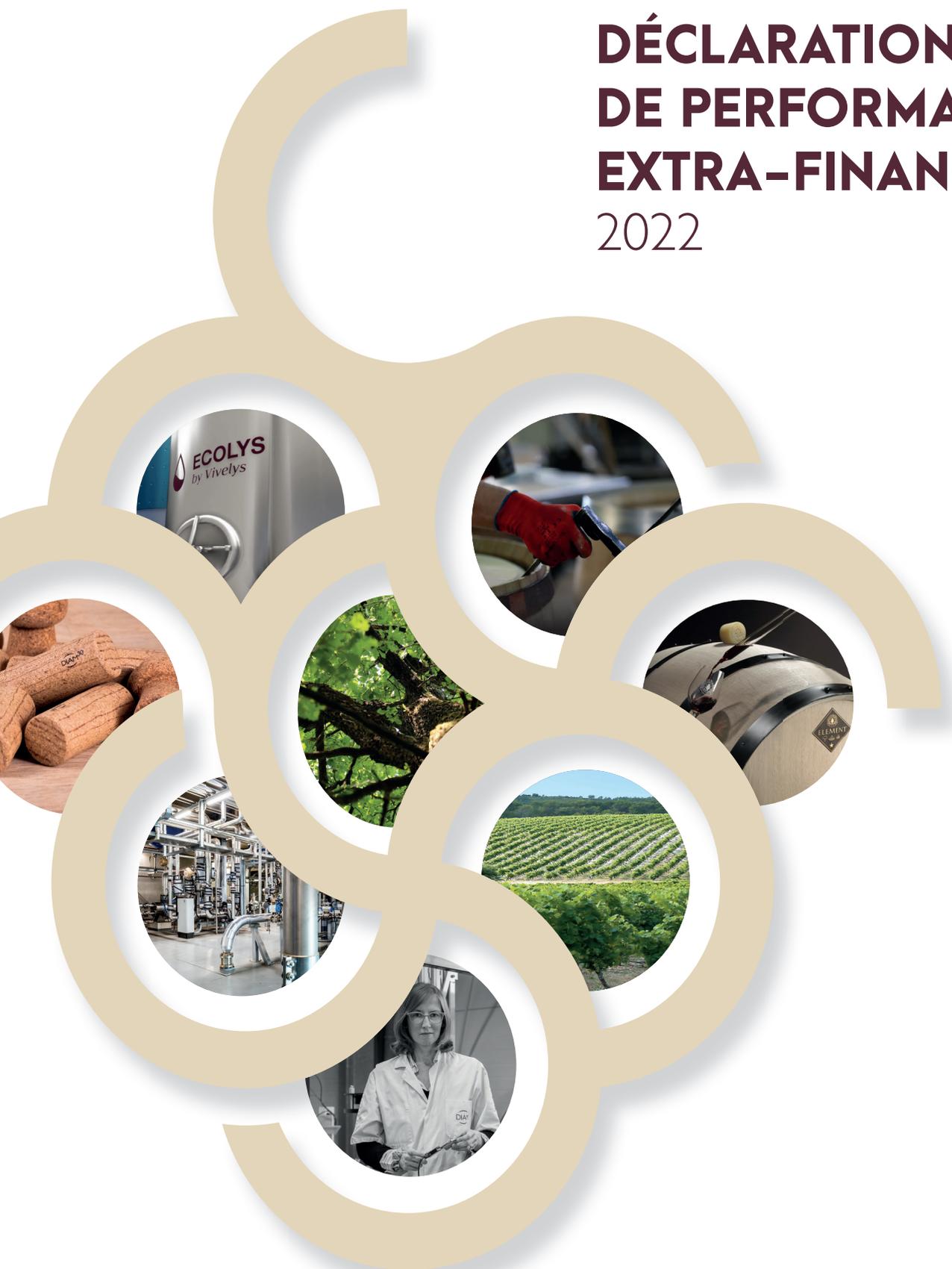


DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2022



OENEO

WE CARE ABOUT YOUR WINE



PRÉSENTATION DU GROUPE OENEO



Une position unique sur la chaîne de valeur des vins et spiritueux

Le groupe OENEO, créé au début des années 2000, est un acteur majeur de la filière viticole, grâce à ses marques haut de gamme et innovantes, présentes sur l'ensemble des étapes de l'élaboration des vins et spiritueux : du vignoble au bouchage.

De 1838 à aujourd'hui

Entre héritage et modernité, le Groupe s'appuie sur des savoir-faire acquis depuis des décennies. De la création en 1838 de la tonnellerie Moreau à celle en 1995 de Vivelys, une expertise s'est transmise et enrichie dans le temps grâce à des femmes et des hommes passionnés.

Mission du groupe OENEO

Le groupe OENEO offre à tous les acteurs de la filière viticole les instruments novateurs, les conseils personnalisés, les itinéraires performants et sécurisés pour élaborer, élever, préserver et magnifier leurs vins et leurs spiritueux.

Un Groupe responsable

Des femmes et des hommes au cœur de notre stratégie

L'expertise et l'excellence de nos produits et services reposent sur un collectif de femmes et d'hommes engagés aux compétences complémentaires et sans cesse renouvelées. Le bien-être, le développement et l'engagement de nos collaborateurs sont au cœur de nos préoccupations. Ainsi, le groupe OENEO entend :

- développer et engager les salariés afin d'assurer leur bien-être au travail, de préserver et développer les savoir-faire précieux de nos différents métiers ;
- promouvoir une culture d'entreprise ouverte sur son écosystème et contributive pour faire avancer la filière.

Un Groupe engagé dans la protection de l'environnement

Les activités du groupe OENEO et celles de nos clients sont directement liées à la nature : le liège, le chêne, la vigne, l'eau, la terre. Le dérèglement climatique et la pression exercée par l'Homme sur les écosystèmes les mettent en péril. Il est alors de notre devoir de préserver ces ressources et l'environnement pour perpétuer la grande histoire du vin. C'est pourquoi, en parallèle de nos développements de produits et services pour une vitiviniculture durable, nous souhaitons :

- préserver les forêts de chênes et de chênes-lièges, ressources dont nos activités dépendent directement ;
- minimiser l'impact de nos propres activités opérationnelles : empreinte carbone, consommation d'eau, gestion des déchets, consommations énergétiques.

L'innovation au service des vins

Les équipes R&D des différentes entités du groupe OENEO travaillent constamment sur l'amélioration de l'adéquation entre le vin, le bois et l'oxygène, avec le soutien d'instituts de recherche internationaux et des meilleures universités, afin d'offrir aux producteurs de vins et de spiritueux des produits et solutions novateurs répondant au mieux à leurs besoins.

De la viticulture jusqu'à la mise en bouteille, nous créons des produits et services à forte valeur ajoutée pour nos clients, afin de préserver le vin d'aujourd'hui et d'inventer celui de demain. Pour penser le vin de demain, il est indispensable de prendre en compte les nouvelles attentes des consommateurs et les enjeux du secteur vitivinicole et de l'œnologie en termes de protection de l'environnement comme de résilience face aux impacts du dérèglement climatique.

Nos implantations



- ⊕ OENEO
- DIAM
- ▲ SEGUIN MOREAU
- VIVELYLS

Nos métiers /

Notre activité



ÉLEVAGE (30 % DU CA)



BOUCHAGE (70 % DU CA)



Conseil, matériels et bois œnologiques
57 collaborateurs



Barriques et grands contenants, bois œnologiques
398 collaborateurs



Bouchons liège technologiques
772 collaborateurs

Chiffres clés

Collaborateurs

1 239

Chiffre d'affaires

348,2 M€

Chiffre d'affaires à l'export

71 %

Implantations dans le monde

+ de 20

Ventes dans plus de

80 pays

Bouchons vendus

2,5 Mds

Fûts vendus

80 000

Objectif de réduction des émissions de CO₂

-50 %
à l'horizon 2025 (Scopes 1 et 2)

Taux de valorisation des déchets

98 %

Part des cadres qui sont des femmes

36 %

Proportion de collaborateurs en CDI

93 %

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

NOS RESSOURCES	NOS MÉTIERS ET LES VALEURS QUE NOUS INCARNONS	LA VALEUR QUE NOUS CRÉONS
<p>NATURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • 79 097 tonnes de bois et liège achetés ↗ • 103 254 MWh d'énergie consommée hors biomasse ↓ <p>HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23 % femmes / 77 % hommes • 19 % cadres / 15 % agents de maîtrise <p>INTELLECTUELLES ET ORGANISATIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 centres internes de R&D • 10 filiales actives basées hors France <p>PARTENARIALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • 24 partenariats de recherche ↓ • 308 K€ sous-traités à des ESAT et EA ↗ 	<p>OENEO WE CARE ABOUT YOUR WINE</p> <p>NOUS INNOVONS POUR PERPÉTUER LA GRANDE HISTOIRE DU VIN</p>	<p>HUMAINE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 461 K€ consacrés à la formation ↗ soit une moyenne de 10,7 heures dédiées à la formation par collaborateur ↗ • 203 recrutements externes ↗ • 48 M€ de salaires et cotisations versés en 2022 ⁽¹⁾ ↗ <p>INTELLECTUELLE ET ORGANISATIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5,7 M€ investis en R&D ↗ • 28 brevets actifs ↗ <p>SENS DU SERVICE</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 sites de production certifiés Sécurité alimentaire des produits • 15 000 clients accompagnés <p><i>(1) Hors OENEO.</i></p>

NOS VALEURS AU SERVICE DE NOS MÉTIERS ET DE NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Avec une vingtaine d'implantations et des ventes dans plus de 80 pays, l'aspiration à l'excellence porte chaque jour le Groupe et s'applique à l'ensemble de nos activités.

Communauté unique d'experts visionnaires, OENEO a pour mission d'offrir aux différents acteurs de la filière viticole les instruments innovants, les conseils personnalisés et les itinéraires performants pour élaborer, élever, préserver et magnifier les vins ou les spiritueux qu'ils désirent. Ainsi, être à l'écoute de nos clients dans une relation de partage, d'échange et de transparence est une priorité. Toujours plus exigeant, OENEO s'engage à leur offrir une satisfaction qui va au-delà de leurs attentes, animé par une vision clairement définie.

Engagement agile – savoir-faire & solidarité

Pour OENEO, le respect de l'indépendance et de l'identité de chaque entité du Groupe est tout aussi important que notre soutien envers chacune d'elles. La fierté d'appartenance et un esprit de famille fondés sur la proximité nous permettent d'être toujours fiers, fiables et solidaires.

Notre engagement agile se traduit également par la mutualisation, de manière transversale, des savoir-faire et des expertises sans oublier une forte réactivité à toutes les sollicitations de nos clients en matière d'élevage et de bouchage du vin. Ainsi, le Groupe a construit des liens équitables et loyaux de long terme avec ses clients qui réciproquement, lui accordent leur confiance en créant des partenariats forts.

Expertise personnalisée – excellence & sens du service

Dans notre quête d'excellence et de référence, notre expertise « sur mesure » au plus proche de nos clients s'exprime par :

- la synthèse réussie entre héritage et modernité dans les moindres détails et sur tous les métiers de l'élevage et du bouchage du vin ;
- la reconnaissance internationale des solutions pertinentes du groupe OENEO et la transmission des expertises par la formation interne ;

- la mise en place de solutions personnalisées et haut de gamme pour chaque client en fonction de ses besoins, de ses attentes et de son budget afin de restituer l'émotion de son vin ;
- et le partage des technologies et des savoir-faire développés par les équipes du groupe OENEO qui fait écho au partage des connaissances avec le client, pour renforcer sa propre expertise et le rendre plus performant.

Innovation éclairée – audace & éco-responsabilité

Notre ambition est de demeurer précurseur et légitime dans l'ensemble de nos missions et de nos métiers. Pour nous, l'innovation éclairée passe par une anticipation pertinente permettant d'offrir les solutions les plus adaptées et innovantes de la vigne au vin. Cette ambition implique une conquête respectueuse et écoresponsable.

Le Groupe assure jour après jour une veille technologique sur les attentes des consommateurs.

2



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2.1	PRÉAMBULE	38	2.5	RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT	67
2.1.1	Conformité	38	2.5.1	Préserver les forêts de chênes et de chênes-lièges	68
2.1.2	Périmètre retenu	38	2.5.2	Minimiser notre impact environnemental	71
2.2	UNE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE ET UNE GOUVERNANCE DÉDIÉE	38	2.6	PRODUITS ET SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE	83
2.2.1	Un engagement au plus haut niveau	38	2.6.1	Garantir la sécurité alimentaire des produits	84
2.2.2	Une gouvernance dédiée à la RSE pour déployer notre stratégie	39	2.6.2	Innové continuellement dans notre offre de produits et services	86
2.2.3	Éthique et intégrité	41	2.6.3	Innové pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux de la viti-viniculture	88
2.3	NOTRE STRATÉGIÉ RSE INTÉGRÉE AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ	43	2.7	ANNEXES	91
2.3.1	Notre stratégie RSE au service de notre raison d'être	43	2.7.1	Annexe 1 – Note méthodologique	91
2.3.2	Nos interactions avec notre écosystème de parties prenantes	45	2.7.2	Annexe 2 – Liste des enjeux non prioritaires	93
2.3.3	Des risques en matière de RSE identifiés et adressés dans notre stratégie	46	2.7.3	Annexe 3 – Table de concordance de la DPEF	93
			2.7.4	Annexe 4 – Taxonomie	94
2.4	CULTURE ET SAVOIR-FAIRE	49	2.8	RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	95
2.4.1	Développer et engager des salariés aux savoir-faire complémentaires dans un environnement de travail positif	50			
2.4.2	Favoriser une culture d'entreprise ouverte et contributive	61			

2.1 PRÉAMBULE

2.1.1 Conformité

Le présent chapitre constitue la déclaration de performance extra-financière (DPEF) du groupe OENEO telle que requise par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Soucieux tant d'apporter toute la valeur ajoutée nécessaire à cette obligation que d'assurer la conformité à la réglementation, le groupe OENEO a retenu le cabinet de conseil UTOPIES pour l'accompagner dans l'établissement de cette DPEF.

Cette déclaration a fait l'objet d'une revue de détail opérée par l'organisme tiers indépendant (OTI) retenu par OENEO, Deloitte & Associés, commissaire aux comptes du groupe OENEO.

L'OTI s'assure de :

- la conformité des informations publiées à la réglementation : vérification de la présence de tous les éléments composants la DPEF ;
- la sincérité des données figurant dans le présent rapport : vérification de l'exhaustivité et de la cohérence des processus de reporting.

2.1.2 Périmètre retenu

Le périmètre du modèle d'affaires, des risques et des enjeux extra-financiers, des politiques et actions permettant de prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques ainsi que celui des indicateurs clés de performance publiés dans la présente DPEF

correspond au périmètre présenté en note méthodologique annexée à la présente déclaration (cf. § 2.7.1 – annexe I – Note méthodologique).

2.2 UNE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE ET UNE GOUVERNANCE DÉDIÉE

2.2.1 Un engagement au plus haut niveau

Animé par la volonté d'accompagner la transition de ses activités au regard des enjeux RSE, le Conseil d'administration du Groupe a créé en juin 2019 un Comité RSE en son sein. Composé de trois administrateurs en 2022, ce comité se réunit préalablement à chaque Conseil d'administration.

Le Comité RSE a pour mission générale d'assister le Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à la RSE afin qu'OENEO anticipe au mieux les opportunités, enjeux et risques qui y sont associés.

Sa mission consiste plus particulièrement à :

- s'assurer de la prise en compte des sujets RSE dans la définition de la stratégie d'OENEO ;

- examiner les opportunités et risques en matière RSE en lien avec les activités d'OENEO ;
- procéder à l'examen des politiques dans les domaines susvisés, des objectifs fixés et des résultats obtenus en la matière ;
- s'assurer de la cohérence des politiques et plan d'actions mis en oeuvre en déclinaison de la stratégie ;
- passer en revue les systèmes de reporting extra-financier, d'évaluation et de contrôle afin de permettre à OENEO de produire une information extra-financière fiable ;
- examiner l'ensemble des informations extra-financières publiées par OENEO.



Jean-Pierre VAN RUYSKENSVELDE

Membre du Comité RSE du Conseil
d'administration d'OENEO

Le groupe OENEO est délibérément engagé dans une démarche de développement durable pour l'ensemble de ses activités. Comme la volonté d'innovation et l'excellence de l'offre de services, cette démarche de responsabilité est en effet indispensable.

J'y vois deux objectifs majeurs.

D'abord, offrir aux collaboratrices et collaborateurs un cadre de travail leur permettant de s'épanouir pleinement, en agissant, individuellement et collectivement, selon les valeurs des multiples facettes de la responsabilité sociétale.

Ensuite, répondre aux attentes de la très grande diversité des clients, partout dans le monde, confrontés eux-mêmes aux attentes des consommateurs.

Car le vin et les spiritueux tiennent une place originale dans la consommation alimentaire et revendiquent le plus souvent une origine, un terroir, une marque, tous facteurs de différenciation et de création de valeur. Autant d'éléments qui renforcent tant l'attention des consommateurs sur des conditions de production durables que l'exigence des clients d'OENEO, vigneron et entreprises du monde du vin attentifs à ces mutations.

La qualité des travaux conduits par le Comité RSE du Conseil d'administration d'OENEO atteste la profondeur et l'attachement du Groupe, de ses actionnaires, de l'équipe de direction, à ces valeurs, dans une véritable vision de long terme.

Par ailleurs, la direction du Groupe intègre les enjeux RSE dans sa gouvernance. Le Directeur RSE, membre du Comité Exécutif, présente pour validation les politiques et leurs plans de déclinaison définis dans le cadre de la gouvernance mise en place (cf. § ci-après). Après validation, les Directeurs Généraux des entités du Groupe déclinent les plans d'actions au sein de leur organisation.

2.2.2 Une gouvernance dédiée à la RSE pour déployer notre stratégie

La vision du groupe OENEO est relayée par les directions de chaque division. Au sein de chacune d'entre elles, des référents sont chargés de l'animation et du reporting de leur propre organisation. En effet, compte tenu des spécificités et de la diversité des métiers du Groupe, cette organisation volontaire confère aux divisions, ou aux entités le cas échéant, une autonomie dans le déploiement des actions.

Pour la définition de la stratégie, des objectifs thématiques, ainsi que le pilotage du déploiement des actions opérationnelles, une

gouvernance de la RSE a été mise en place, avec comme point de départ la création de la Direction RSE du Groupe en 2019, confiée au Directeur Juridique. Cette gouvernance s'appuie sur un travail conjoint de la Direction RSE, en charge de l'animation et du reporting, et de l'ensemble des directions opérationnelles des entreprises du Groupe (Ressources Humaines, Industrie, R&D, Achats, ...), réunies au sein du Comité de pilotage RSE ou de comités thématiques.

Jalons clés de la mise en place de la gouvernance de la RSE au niveau du Groupe

2019

Publication de la première Déclaration de Performance Extra Financière

Création de la direction RSE

Rôle : coordonner, consolider et assurer la qualité des données collectées par les divisions ou entités et piloter la stratégie RSE du Groupe

2021

Constitution des comités de pilotage « Environnement-Carbone » et « Culture & Savoir-Faire »

*Rôle : fixer les objectifs sur les différents axes de la stratégie, définir les plans d'actions et suivre leur déclinaison.
Modalités : réunion plusieurs fois par an pour suivre l'avancement des plans d'actions ou décider des modalités de déploiement commun de certaines actions*

Janvier 2023

Adoption de la charte Égalité Diversité

2013

Publication du premier reporting RSE

2020

Structuration de la stratégie intégrée (business et RSE) et formalisation de la raison d'être

Constitution d'un comité de pilotage RSE regroupant les Directeurs concernés des différentes entités et des départements du Groupe

Rôle : accompagner la direction RSE par leur contribution active et leur validation des différents jalons du projet

2022

Constitution du comité thématique « Innovation prospective »

FOCUS

La reconnaissance de notre implication par l'obtention de la médaille ECOVADIS

Le groupe OENEO confronte ses engagements au référentiel international reconnu et exigeant ECOVADIS, qui évalue la manière dont les entreprises intègrent les principes de la RSE dans leurs activités.

Diam Bouchage a obtenu en 2022 la médaille d'or ECOVADIS, avec une augmentation de la note de 64 % en 2021 (médaille d'argent) à 72 %. Diam se situe ainsi dans le 98^e percentile des meilleures entreprises de fabrication d'objets en bois et liège ayant participé à l'évaluation. Cette progression rend compte des efforts entrepris pour accentuer et formaliser la démarche RSE de la division ces dernières années.



2.2.3 Éthique et intégrité

2.1.3.1 ENJEUX ET AMBITION

Pourvu d'une clientèle internationale dans plus de 80 pays et d'une vingtaine d'implantations dans le monde, le groupe OENEO agit dans un environnement de plus en plus exposé aux risques liés à la corruption et au trafic d'influence. Pour répondre à ces enjeux majeurs, le Groupe place l'intégrité, l'éthique et la lutte

contre la corruption au cœur de ses préoccupations, au-delà des aspects légaux ou réglementaires. Ainsi, toutes les relations entre le Groupe et ses parties prenantes, qu'il s'agisse de clients, fournisseurs ou actionnaires, se construisent dans le respect de l'éthique des affaires.

RÉSULTATS

% des sociétés du Groupe implantées dans des pays membres de l'Organisation internationale du travail

100 %

Nombre de salariés formés/exposés au risque anti-corruption et % de la cible

15 sur 16/94 %

(1) Hors holding.

Nombre d'accords d'entreprise signés au sein du Groupe en 2022

8⁽¹⁾

Taux de réussite à la formation e-learning anti-corruption du Groupe en 2022

94 %

Part des salariés couverts par une convention collective en Europe/au global

100 %/91 %

Manquement constaté à la politique de lutte contre la corruption et le trafic d'influence

0

La formation des collaborateurs au risque anti-corruption se poursuit pour toucher les fonctions considérées comme susceptibles d'être exposées au risque de corruption. En 2021, la totalité des personnes formées (53) étaient des collaborateurs nouvellement arrivés sur ces fonctions. En 2022, 14 des 15 collaborateurs formés étaient issus des effectifs Vivelys, suite à un élargissement du périmètre des personnes ciblées et un collaborateur nouvel entrant. En 2023, un nouveau cycle de formation aura pour objectif de toucher l'ensemble des collaborateurs du Groupe étant susceptibles d'être exposés au risque de corruption (recyclage pour les collaborateurs formés les années précédentes).

2.1.3.2 POLITIQUE ET ACTIONS

Le groupe OENEO inscrit sa démarche éthique et responsable dans sa politique de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, conformément aux lois et règlements en vigueur. Le Groupe a développé une démarche transversale sous la responsabilité et l'impulsion de la direction générale, de la direction juridique et de la direction administrative et financière. Le Groupe s'est ainsi fixé pour objectif de prévenir tout risque de corruption par la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs identifiés comme exposés au risque.

Un code de bonne conduite disponible en quatre langues, signé par le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général, est diffusé à tous les collaborateurs des entités françaises du Groupe, dès leur entrée, ainsi qu'aux salariés des entités étrangères suivant la formation « compliance ». Il s'applique à toutes les filiales, à l'ensemble des collaborateurs et à tous les partenaires commerciaux du groupe OENEO travaillant pour lui ou en son nom, qu'il s'agisse de ressortissants français ou étrangers. Par ailleurs, ce code est complété par une charte

anti-corruption qui en synthétise les grands principes et est intégrée dans le règlement intérieur des entités françaises.

Ce code de bonne conduite prévient et interdit tout acte de corruption, expose les règles et principes en la matière, ainsi que la manière de les mettre en application. Il illustre également des situations types de corruption par des exemples concrets. L'objectif du code est de sensibiliser les collaborateurs au risque de corruption et de trafic d'influence et de rappeler les bonnes pratiques éthiques des affaires. La direction générale du Groupe applique à cet égard un principe de « tolérance zéro » et prend, le cas échéant, toutes les mesures disciplinaires nécessaires en vue de faire respecter la politique.

Pour le choix de ses fournisseurs, le Groupe procède sur la base de cahiers des charges et d'appels d'offres. Le Groupe sollicite systématiquement plusieurs fournisseurs afin de comparer les prestations selon des critères objectifs, évaluer le rapport qualité-prix de façon complète et objective et s'attache à rester impartial dans le choix final.

Par ailleurs, le groupe OENEO réalise ses activités en conformité avec la fiscalité des pays où il est implanté et répond de ses obligations déclaratives et fiscales. Les activités et l'organisation du Groupe sont menées en conformité stricte à la fiscalité des pays dans lesquels il est implanté, dans un souci permanent d'honnêteté et d'intégrité. Le groupe OENEO prohibe toute organisation spécifique dont l'objet serait l'évasion fiscale.

En outre, la politique des Droits de l'Homme du Groupe est fondée sur les principes directeurs des Nations Unies relatifs

aux entreprises et aux droits de l'homme, sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Déclaration de l'Organisation Internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux du travail.

Enfin, le groupe OENEO porte un vif intérêt à créer des conditions de travail et de dialogue social dans les différentes entités qui le composent. Dans le cadre du périmètre retenu pour la présente déclaration, 91 % des collaborateurs sont couverts par une convention collective (100 % en France/Europe).



“

Martin OZANNE

Responsable juridique OENEO

« L'ÉTHIQUE AU CŒUR DE NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES »

Sous l'impulsion de la direction générale et dans le cadre de la démarche RSE du Groupe, nous contribuons à insuffler une culture d'intégrité et d'éthique, essentielle dans la conduite des affaires d'OENEO. Le Groupe dispose d'outils permettant à chaque collaborateur de se sentir investi, à son niveau, de ces enjeux, en particulier dans le cadre de la lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

Ainsi, nous avons réalisé en 2022, en lien avec les directions des ressources humaines, une nouvelle campagne de formation à la lutte contre la corruption, auprès des personnes nouvellement arrivées dans le Groupe identifiées comme étant exposées à ces

risques, tant en France qu'à l'étranger. Nous avons ainsi pu former, en e-learning, 15 collaborateurs sur les 16 personnes cibles.

Par ailleurs, suite à l'évolution de la législation française, nous avons adopté, après consultation des institutions représentatives du personnel, une procédure de lancement d'alerte conforme aux nouveaux textes applicables.

Enfin, nous intégrons systématiquement dans les contrats auxquels les entités du Groupe sont parties des engagements en matière de lutte anti-corruption.



2.3 NOTRE STRATÉGIE RSE INTÉGRÉE AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ

2.3.1 Notre stratégie RSE au service de notre raison d'être

En 2019 lors d'une analyse à laquelle ont participé l'ensemble des directions des différentes entités, nous avons identifié les risques spécifiques au groupe OENEO en matière de RSE et nous avons construit une stratégie intégrée positionnant ces problématiques au cœur de nos activités. La formalisation de notre raison d'être s'est articulée autour des enjeux identifiés et notre modèle d'affaires⁽¹⁾ a été entièrement élaboré autour de celle-ci. Elle est ainsi un principe directeur de notre activité et guide l'établissement de nos plans d'actions.

C'est en ce sens que nous pensons, adaptions et améliorons sans cesse nos offres, nos procédés et nos méthodes. De façon

innovante, avec l'ambition de préserver notre environnement ainsi que le bien-être de nos collaborateurs, notre savoir-faire s'applique dès la phase de conception et tout au long de la chaîne de production jusqu'à la mise sur le marché. Afin d'offrir à toutes nos parties prenantes des solutions adaptées à leurs attentes, respectueuses de leur environnement et parfaitement ancrées dans leur écosystème, les piliers de notre stratégie sont déclinés dans nos divisions Élevage comme Bouchage et dans chacune de nos entités. Le groupe OENEO met ainsi son savoir-faire unique, sa quête d'excellence et son audace au service d'une activité viti-vinicole en continuelle évolution.



NOTRE RAISON D'ÊTRE :

Passionnés de l'art et de la culture du vin, conscients de l'urgence des défis environnementaux, sociaux et sociétaux, convaincus que l'innovation éclairée doit servir le bien commun, nous voulons utiliser nos savoir-faire et forces vives au service du développement durable du secteur viti-vinicole. Nous innovons pour perpétuer la grande histoire du vin.

RESSOURCES & ENVIRONNEMENT

Minimiser notre impact environnemental

Préserver les forêts de chênes et de chênes liège



CULTURE & SAVOIR-FAIRE

Favoriser une culture d'entreprise ouverte et contributive

Développer et engager des salariés aux savoir-faire complémentaires dans un environnement de travail positif

PRODUITS & SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Développer des innovations pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs

Développer des innovations pour une vitiviniculture saine et durable

(1) cf. Notre modèle d'affaires, p. 7.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Notre stratégie RSE intégrée au cœur de notre activité

Nous avons l'ambition d'incarner au mieux les valeurs de notre entreprise dans la mise en œuvre de chacun des piliers de notre stratégie.

Culture & savoir-faire

OENEO se nourrit de savoir-faire variés et complémentaires. Nous accompagnons nos clients sur l'ensemble de la chaîne d'élaboration du vin. Mais au-delà de nos savoir-faire, nous sommes un collectif de femmes et d'hommes dont le bien-être, le développement et l'engagement sont au cœur de nos préoccupations. Ainsi, le groupe OENEO souhaite :

- développer et engager les salariés afin d'assurer leur bien-être au travail, de préserver et développer les savoir-faire précieux de nos différents métiers ;
- promouvoir une culture d'entreprise ouverte sur son écosystème et contributive pour faire avancer la filière.

Ressources et environnement

Nos activités et celles de nos clients sont intimement liées à la nature : le liège, le chêne, la vigne, l'eau, la terre. Il nous appartient de préserver ces ressources et l'environnement pour perpétuer la grande histoire du vin. Ainsi, au-delà de l'ambition permanente de développer des produits et services toujours plus respectueux de l'environnement et au service d'une viti-viniculture saine et durable, nous souhaitons :

- préserver les forêts de chênes sessiles et chênes-lièges qui sont les ressources dont nos activités dépendent directement ;
- minimiser l'impact de nos propres activités opérationnelles : empreinte carbone, consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets, gestion de nos risques industriels.

Produits & services à forte valeur ajoutée

Nous offrons aux différents acteurs de la filière viticole les instruments innovants, les conseils personnalisés ainsi que les itinéraires performants et sécurisés pour élaborer, élever, préserver et magnifier les vins et les spiritueux. De la viticulture jusqu'à la mise en bouteille, nous créons des produits et services à forte valeur ajoutée pour nos clients, afin de préserver le vin d'aujourd'hui et d'inventer celui de demain. Pour penser le vin de demain, il est indispensable de prendre en compte :

- la garantie de sécurité face aux potentiels risques alimentaires ;
- les nouvelles pratiques plus durables et responsables dans nos métiers et nos filières ;
- la réponse aux nouvelles attentes des consommateurs ;
- les enjeux du secteur viti-vinicole et de l'œnologie en termes de protection de l'environnement comme de résilience face aux impacts du dérèglement climatique.

Les deux premiers enjeux sont directement de notre responsabilité et nous les adressons dans les politiques et actions déployées dans chacune de nos entités.

Pour préparer l'avenir, nous avons défini les deux derniers enjeux comme des axes stratégiques de développement pour nos produits et services.

2.3.2 Nos interactions avec notre écosystème de parties prenantes



Attentes / Sujets de dialogue Modalités de dialogue

2.3.3 Des risques en matière de RSE identifiés et adressés dans notre stratégie

Risques prioritaires identifiés	La prise en compte de ces risques dans notre stratégie		Définition des objectifs de développement durable (ODD) auxquels nos politiques contribuent
	Nos axes d'engagement prioritaires <i>pour prendre en compte ces risques</i>	Piliers de la stratégie intégrée	
Non-respect du cadre réglementaire et des normes internationales en matière de lutte contre la corruption, de l'évasion fiscale et du droit du travail Perte de notoriété	Agir avec intégrité	GOUVERNANCE ROBUSTE	 <p>16.5 : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes</p>
Mise en danger de la santé des salariés sur leur lieu de travail	Sécuriser l'environnement de travail		
Manque d'attractivité et perte des talents	S'engager pour le bien-être au travail de nos collaborateurs Communiquer en interne et mobiliser autour d'une culture commune	CULTURE ET SAVOIR-FAIRE	 <p>8.8 Droits & sécurité au travail : Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire</p> <p>8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale</p>
Perte des compétences et des savoir-faire essentiels à la réalisation des activités et permettant de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain	Pérenniser et faire évoluer les compétences de nos talents et futurs talents		
Non-respect de l'égalité des chances et discrimination Manque de diversité des points de vue nuisant à la créativité et l'innovation	Favoriser une culture d'entreprise ouverte et contributive		

Notre stratégie RSE intégrée au cœur de notre activité

Risques prioritaires identifiés	La prise en compte de ces risques dans notre stratégie		Définition des objectifs de développement durable (ODD) auxquels nos politiques contribuent
	Nos axes d'engagement prioritaires <i>pour prendre en compte ces risques</i>	Piliers de la stratégie intégrée	
Mauvaise gestion et épuisement des ressources	Minimiser notre impact sur l'environnement Gérer durablement nos consommations d'eau et d'énergie Valoriser nos déchets et sous produits	RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT	 7.3 : D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique 7.2 : D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial  6.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau  12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
Pollution de l'environnement et conséquences associées Réchauffement climatique	Minimiser notre impact sur l'environnement et nos émissions de gaz à effet de serre		 12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles  13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales
Mauvaise gestion des approvisionnements en matière première Perte de biodiversité Défaut de notoriété dégradant la position du Groupe	Préserver les forêts de chênes et de chênes-lièges par un approvisionnement responsable		 15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial

2

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Notre stratégie RSE intégrée au cœur de notre activité

Risques prioritaires identifiés	La prise en compte de ces risques dans notre stratégie		Définition des objectifs de développement durable (ODD) auxquels nos politiques contribuent
	Nos axes d'engagement prioritaires <i>pour prendre en compte ces risques</i>	Piliers de la stratégie intégrée	
<p>Mise en danger de la santé des consommateurs</p> <p>Être en retard par rapport aux attentes du marché</p> <p>Impact du dérèglement climatique sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> notre principale matière première : les forêts de chênes et de chênes-lièges ; les vignes, ressource clé pour la pérennité de nos activités 	<p>Garantir la sécurité alimentaire des produits</p> <p>Développer des innovations pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs</p> <p>Développer des innovations pour répondre aux enjeux d'une vitiviniculture saine et durable</p>	<p>PRODUITS ET SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE</p>	<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>3.9 : D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p> <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> <p>9.5 : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030</p> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <p>13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>

2.4 CULTURE ET SAVOIR-FAIRE



2

Le développement d'une culture commune de l'excellence et la préservation de notre savoir-faire représentent un impératif pour le Groupe. OENEO doit répondre aux attentes des salariés et tenir compte des évolutions de la société.

Le Groupe a déployé en 2022 sa politique Culture et Savoir-faire autour de deux axes prioritaires :

1. développer et engager des salariés aux savoir-faire complémentaires dans un environnement de travail positif ;
2. favoriser une culture d'entreprise ouverte et contributive.



“

Mathilde VALDELIÈVRE

Directrice des Ressources Humaines, Seguin Moreau

« LE MONDE ET LA SOCIÉTÉ NOUS POUSSENT À NOUS RÉINVENTER ET À ÊTRE CRÉATIFS »

Pénurie de candidats dans certains métiers, nouvelles attentes de nos salariés, nouvelles contraintes sociétales à prendre en compte ou à anticiper... Tels sont les défis à relever au quotidien par nos services RH. C'est dans ces enjeux que s'inscrit et prend son sens la démarche de RSE : un levier pour partager, échanger et réfléchir ensemble sur des solutions pour répondre aux besoins de nos structures et de nos équipes.

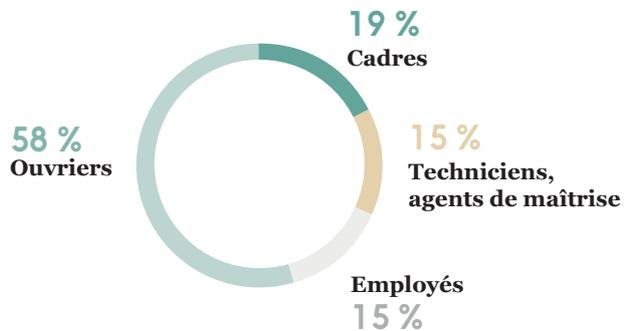
Recruter n'est pas toujours simple ? Alors cultivons, formons, diversifions, fidélisons, donnons l'envie.

PÉRIMÈTRE SOCIAL DE LA DPEF

Effectif couvert

1 004
PERSONNESsoit **98 %**
de l'effectif du Groupe

Répartition des effectifs



2.4.1 Développer et engager des salariés aux savoir-faire complémentaires dans un environnement de travail positif

Le groupe OENEO souhaite renforcer sa culture managériale par l'intégration des enjeux sociaux majeurs dans sa stratégie et le déploiement de politiques sociales. Cela passe notamment par le renforcement des mesures en lien avec la santé et la sécurité de

ses collaborateurs, la pérennisation de ses savoir-faire, ainsi que par la capacité à offrir un environnement de travail adapté et agréable pour tous, garantissant l'équité et l'inclusion dans chacune des divisions.

2.4.1.1 SÉCURISER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

2.4.1.1.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

La sécurisation de l'environnement du lieu de travail est un enjeu prioritaire du Groupe : nous portons une attention particulière à ce que tous nos collaborateurs, opérateurs, managers, salariés, intérimaires ou stagiaires, interviennent dans des environnements sécurisés.

À cet effet, le Groupe se fixe pour ambition de développer une culture santé-sécurité commune où les collaborateurs sont acteurs pour tendre vers une entreprise zéro accident de travail et zéro maladie professionnelle. Ces derniers concernant majoritairement les métiers impliquant des manipulations manuelles, nous portons prioritairement notre attention en la matière vers les collaborateurs des sites de production.

OBJECTIF

Intensifier la formation santé-sécurité et accompagner 100 % de l'encadrement sur le déploiement d'une culture sécurité d'ici 2025

RÉSULTATS

% de l'effectif ayant suivi une formation réglementaire santé-sécurité sur l'année

61% ⁽¹⁾

Nombre d'heures de formation santé-sécurité réglementaire

4 867 ⁽¹⁾

Nombre de managers ayant suivi une formation à la culture sécurité sur les deux dernières années

74 ⁽¹⁾

+30%

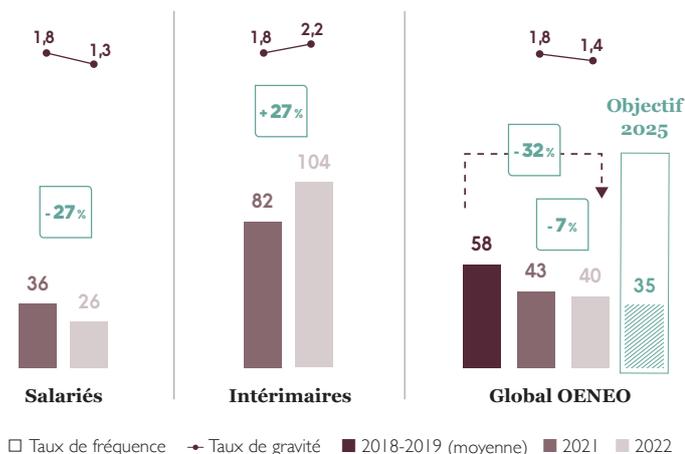
(1) Hors holding.

OBJECTIF

Diminuer de 40 % le taux de fréquence des accidents avec arrêt en 2025 par rapport à la moyenne de 2018-2019

RÉSULTATS

Taux de fréquence et de gravité des accidents de travail avec arrêt ⁽¹⁾



En 2022, les entités du Groupe ont entrepris d'élargir les formations réglementaires à un maximum de salariés, permettant d'anticiper les risques en amont et de réagir en cas de survenue. De plus, la division Bouchage a déployé en 2021 et 2022 une formation au management de la Sécurité de l'ensemble du personnel encadrant.

La priorité et les moyens investis dans la sécurité se concrétisent en termes de fréquence et de gravité des accidents. Nous constatons une nette amélioration des indicateurs pour les salariés permanents, notamment au sein des merranderies et tonnelleries, mais une évolution non satisfaisante des indicateurs pour les travailleurs intérimaires. Dès lors, le travail en collaboration avec les agences de travail intérimaire et l'accueil de leur personnel au poste de travail est une priorité.

2.4.1.1.2 Politiques et actions

Impulsée au niveau du Groupe, la mise en place des politiques spécifiques au sein de chaque division ou entité a permis le déploiement de programmes d'actions répondant à leur environnement propre. Le Groupe est engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'ensemble de ses processus de santé et de sécurité au travail.

Cette politique Santé et Sécurité se construit sur le renforcement du management de ces enjeux, la formation des salariés, la sécurisation continue des outils et des infrastructures, l'identification des risques et le déploiement d'actions correctrices pour les prévenir.

Pour atteindre l'objectif de diminution de 40 % du taux de fréquence des accidents avec arrêt en 2025 par rapport à la moyenne de 2018/2019, trois objectifs de moyens ont été fixés :

- 100 % de l'encadrement devra être formé et accompagné sur le déploiement d'une culture sécurité ;
- 100 % des salariés qui se déplacent fréquemment seront formés au risque routier et à l'éco-conduite ;
- 100 % des entreprises devront formaliser et déployer un accueil Sécurité lors de l'arrivée des nouveaux salariés ou intérimaires.

FORMER AUX ENJEUX SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR PRÉVENIR LES RISQUES ET LES ACCIDENTS ET DÉVELOPPER UNE CULTURE SÉCURITÉ

Les divisions du Groupe prévoient des plans de formations dédiés pour limiter et contrôler les risques et prévenir les accidents et elles développent en ce sens des outils spécifiques.

En 2022, nous avons continué notre progression dans la formation des effectifs à la santé et sécurité au travail : 63 % de l'effectif ont suivi une formation adaptée aux risques au poste de travail, soit + 18 % par rapport à 2021.

Le management de la Sécurité implique également un pilotage et une communication à tous les niveaux dans nos entreprises. Les entités du Groupe ont fortement progressé en ce sens sur les dernières années, en intégrant la sécurité dans le pilotage des activités.

ACTIONS 2022



Sur le site industriel de Boisé : formalisation d'une politique Sécurité s'appuyant sur la prévention et le partage d'expérience autour notamment des inspections mensuelles Sécurité et de la formation fréquente des salariés (deux tiers des salariés sont Sauveteurs Secouristes au Travail)



Mise en place de mesures structurantes de pilotage :

- mise à l'agenda systématique, lors des réunions du Comité de Direction et du Comité Social & Économique, des actions et faits marquants en matière de sécurité ;
- analyse systématique des causes des accidents impliquant des membres de la Commission Santé Sécurité et des Conditions de Travail CSSCT, l'encadrement et le salarié/intérimaire concerné (ainsi que notre interlocuteur de l'Agence de Travail Temporaire le cas échéant) ;
- recrutement d'un ingénieur Sécurité pour renforcer l'équipe HSE.

Audit sécurité assuré par le cabinet ETSCAF pour élaborer un diagnostic initial Santé et Sécurité.

En France : introduction d'un critère « Sécurité » dans l'appel d'offres auprès des entreprises de travail temporaire lancé en décembre 2022, avec un critère de pondération de 40 % sur la notation globale des agences, donc un poids réel dans la sélection finale.



Amélioration continue du pilotage de la sécurité : renforcement des réunions Sécurité, intégration d'indicateurs de suivi et lancement pilote d'un outil d'audits sécurité sur le site de Céret (déploiement prévu sur tous les sites en 2023).

Déploiement des visites « Routines de Sécurité », réalisées par des « Promoteurs Sécurité », managers volontaires qui ont été préalablement formés à cet effet.

Communication générale renforcée après chaque accident avec l'analyse des causes et le plan d'action associé publiés sur les sites concernés et diffusés aux autres sites afin de prévenir le même type d'accident et partager les actions de prévention.



Alain CANO

Responsable Sécurité, Diam Bouchage

« VERS UNE CULTURE SÉCURITÉ PARTAGÉE »

Depuis 2021, nous déployons une politique volontariste : formation, mise à niveau des installations et des machines, réduction de la manutention pour baisser la pénibilité.

Les outils et les moyens sont là. Pour transformer l'essai et baisser drastiquement le nombre d'accidents, nous déployons également une large communication après

chaque accident, toujours suivi d'un plan d'actions, mais aussi pour partager les bonnes pratiques. Chaque mois, le Directeur Général ou le Directeur des Opérations partage la « Bonne pratique Sécurité » du mois à l'ensemble de la division.

C'est par ce dispositif complet que nous progresserons vers une culture sécurité partagée par toutes et tous.

GARANTIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE TOUS NOS EMPLOYÉS

Toutes les divisions du groupe OENEO intègrent l'enjeu de santé et sécurité dans leurs nouveaux investissements et l'évolution de leur organisation.

ACTIONS 2022



Poursuite du déploiement du plan d'investissement chez Boisé axé sur la prévention du risque incendie et l'amélioration des conditions de travail, avec la mise en place d'équipements tels que des caméras infrarouges et le renforcement de l'extraction des fumées.



Prise en compte des enjeux de sécurité et de réduction de la pénibilité au travail au travers de projets structurants en 2022 :

- installation d'une nouvelle merranderie sur le site de Seguin Moreau Ronchamp intégrant l'enjeu de sécurité au cœur de la conception des machines, des postes de travail et de la circulation de la matière ;
- amélioration de l'isolation thermique et phonique des bâtiments des sites de Sambois et Merpins (rénovation du bâtiment « Futaille ») permettant de réduire les risques liés à l'exposition au bruit ;
- réorganisation de l'implantation des postes de travail sur le site de Merpins avec des transferts mécanisés de la matière (suppression des chariots élévateurs dans le bâtiment, réduction du nombre de déplacements de charges lourdes).



Importants travaux de sécurisation sur tous les sites de la division pour prévenir le risque de collision (cheminement piétons, détecteurs anticollision sur les carrefours les plus à risque) et le risque de chutes (sécurisation généralisée des parties hautes des machines et des plateformes).

État des lieux complet et multi-sites des risques d'accident et des risques d'exposition dans les ateliers et homogénéisation des consignes de port d'équipements de protection individuelle.

Installation dans les usines de fabrication de rafraîchisseurs d'air mobiles au plus près des points chauds au cours de l'été 2022 : des investissements sur des équipements pérennes sont en cours de réflexion pour répondre à l'enjeu des températures extrêmes de plus en plus régulières.



Alexandra DUPEUX

Responsable Qualité Sécurité Environnement, Seguin Moreau

Avec l'arrivée d'une nouvelle Direction, l'année 2022 marque une accélération de notre implication pour la santé et la sécurité : renforcement des fondamentaux (suivi de la conformité, signalisations, démarches de prévention), augmentation du nombre de Sauveteurs Secouristes au Travail.

De plus, le plan d'investissement engagé depuis 2021 intègre dans l'évolution des bâtiments et des machines la séparation des flux hommes/matières ainsi que la réduction de la pénibilité au travail et des risques associés.

Cette impulsion forte doit être maintenant relayée par l'engagement de chaque collaborateur pour réduire de façon pérenne nos accidents de travail.

2.4.1.2 PÉRENNISER ET FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES DE NOSTALENTS ACTUELS ET FUTURS

2.4.1.2.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

De la grappe à la bouteille en passant par l'élevage et le bouchage, l'élaboration d'un vin ou d'un spiritueux nécessite des savoir-faire spécifiques, constitutifs du patrimoine culturel français.

En tant qu'acteur historique du secteur, l'enjeu du Groupe est d'assurer la préservation et la transmission de ses connaissances et savoir-faire artisanaux d'une part et de favoriser la montée en

compétences des équipes afin qu'elles s'approprient et intègrent les nécessaires évolutions de nos méthodes de travail d'autre part (systèmes d'information, communication, management).

Ce double impératif est au carrefour de plusieurs défis pour le Groupe, comme l'accompagnement à la transformation des métiers et la fidélisation des talents.

OBJECTIF

Préparer et anticiper l'évolution de nos métiers
via la formation

RÉSULTATS

Montant HT dédié
à la formation (en K€)

461 K€⁽¹⁾ **+1%**

(dont 318 K€ hors formations réglementaires)

Évolution de la part de
la masse salariale dédiée
aux formations favorisant
l'employabilité des salariés
(hors formation santé-
sécurité réglementaires)

-16%⁽²⁾

Part de l'effectif ayant suivi
au moins une formation
dans l'année

86%⁽¹⁾

Nombre moyen d'heures
dédiées à la formation
par collaborateur

10,7⁽¹⁾ **+4%**

(soit 10 316 heures au total)

(1) Hors holding.

(2) Hors holding et Seguin Moreau Ronchamp.

L'année 2022 voit la poursuite de l'investissement dans la formation, avec un accès large de l'ensemble des collaborateurs et une progression depuis 2020 du temps consacré à la formation. L'effort de formation a considérablement progressé chez Seguin Moreau et diminue légèrement chez Diam et Vivelys, après les efforts conséquents en 2021 consacré au Management de la Sécurité par Diam et au coaching commercial et managérial par Vivelys.

La pérennisation des savoir-faire comme l'intégration de nouvelles compétences passent par l'accueil de jeunes en formation (contrats d'apprentissage et de professionnalisation, accueil de nombreux stagiaires), faisant bénéficier l'entreprise de leurs apprentissages récents, ainsi que par l'embauche prioritaire du personnel intérimaire et des contrats courts familiarisés avec nos métiers.

OBJECTIF

Préparer et anticiper l'évolution de nos métiers
via l'accueil de nouvelles compétences

RÉSULTATS

Nombre de contrats
d'apprentissage et de
professionnalisation

20

Nombre d'intérimaires
recrutés au cours
de l'année

50

(soit 25 % des
recrutements externes)

Nombre de CDD transformés
en CDI au cours de l'année

48

PÉRENNISER NOS SAVOIRS FAIRE ET COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES, ACCUEILLIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Pour transmettre et pérenniser les savoir-faire et compétences spécifiques, le Groupe s'appuie largement sur l'apprentissage comme levier de transmission et de croissance et se donne pour objectif de recourir aux contrats d'alternance et de professionnalisation.

Lors de création de postes, les entreprises du Groupe privilégient l'intégration de ces jeunes, ainsi que des contrats courts et de travailleurs intérimaires pour valoriser leur connaissance de l'entreprise mais également les expertises et compétences nouvelles qu'ils apportent.

Seguin Moreau est détenteur depuis 2018 du label d'État « Entreprise du Patrimoine Vivant » qui reconnaît que son patrimoine économique est composé en particulier d'un savoir-faire rare et ancestral, s'appuyant sur la maîtrise de techniques traditionnelles. La perpétuation des métiers de tonneliers et de merrandiers passe par un partenariat fort avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA) mais également par la transmission interne de nos savoir-faire.

ACTIONS 2022



Accueil des apprentis tonneliers dans un atelier spécifique au sein de la tonnellerie de Merpins : il leur permet d'évoluer dans un environnement adapté sous l'œil d'un formateur interne dédié à leur encadrement. Un lien étroit se noue avec le CFA pour suivre l'évolution de ces jeunes en formation.



Nouvelle formation « Campus Diam Liège » lancée en 2022, assurée par le service Achats de cette matière première essentielle à l'activité du Groupe : 116 personnes ont été formées en 2022 en France et en Espagne (Portugal prévu en 2023). Le module a été complété sur le site de Céret par une démonstration de levée de liège commentée par des membres de l'Institut Méditerranéen du Liège.

2.4.1.3 S'ENGAGER POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS ET GARANTIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL INCLUSIF

2.4.1.3.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

Le groupe OENEO est convaincu de l'importance d'offrir un environnement de travail adapté et agréable pour assurer le bien-être de ses collaborateurs. L'attractivité et la fidélisation des talents constituent pour le Groupe un véritable enjeu pour le maintien et le développement de ses savoir-faire historiques. Afin d'entretenir une marque employeur forte, une image attractive et répondre aux attentes de ses collaborateurs, le Groupe s'adapte en permanence aux évolutions du marché du travail, définit un cadre de travail propice à l'épanouissement professionnel, reste à l'écoute des équipes et promeut un management de confiance.

De plus, le groupe OENEO a à cœur d'accueillir et favoriser la diversité comme un atout et de faire progresser l'égalité

professionnelle pour proposer un environnement de travail positif qui bénéficie à toute et tous. Le Groupe s'assure que l'accès à l'emploi soit offert à la plus large diversité de profils en respectant un principe d'égalité des chances. En effet, toutes nos entreprises agissent pour l'inclusion et la diversité en s'assurant qu'aucun candidat ou salarié ne soit victime d'une situation de discrimination ⁽¹⁾ ou de harcèlement au travail.

Par ailleurs, le Groupe s'engage en faveur de l'égalité femme-homme et de la progression de la mixité des équipes comme du taux de féminisation, y compris dans des métiers à connotation historiquement « masculine » du fait de la pénibilité.

(1) Discriminations selon son origine géographique, nom de famille, lieu de résidence ; son appartenance ou non-appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie ou à une nation ; sa langue parlée (autre que la langue d'implantation du site) ; son sexe ou identité de genre ; sa situation de famille, grossesse ou maternité ; son orientation sexuelle ou mœurs ; son apparence physique ; son âge ; son état de santé, handicap, perte d'autonomie ; ses caractéristiques génétiques ; sa religion, convictions politiques ou activités syndicales ; la précarité de sa situation économique.

OBJECTIF

Consulter les collaborateurs tous les deux ans via le baromètre social et mesurer leur engagement

RÉSULTATS

Taux de participation au baromètre social bisannuel en décembre 2022

69 % **+22 pts**

(par rapport au 1^{er} baromètre fin 2020)

(1) Hors holding.

OBJECTIF

Mesurer de manière récurrente les indicateurs RH en lien avec l'attractivité et la fidélisation des talents

RÉSULTATS

Taux d'engagement des collaborateurs exprimé dans le baromètre social en décembre 2022

69 %

Taux de turnover (hors mobilité interne)

19,6 % **+4 pts**

Nombre d'embauches externes

203 **+19%**

(dont 73 % en CDI)

Nombre de départs (hors mobilité interne)

184 **+48%**

(dont 41 licenciements)

Taux d'absentéisme

7,7 %⁽¹⁾ **+0,3 pt**

L'année 2022 a été marquée par la réalisation du deuxième baromètre social, à la suite de la première édition fin 2020, auprès de toutes les entités du Groupe, permettant de mesurer pour la première fois le niveau d'engagement des collaborateurs.

Le Groupe poursuit sa croissance en effectif (+ 2 % entre 2021 et 2022), principalement du fait de l'augmentation de l'effectif chez Seguin Moreau et particulièrement aux États-Unis. L'année 2022 a été marquée par un renouvellement important de collaborateurs en vue d'intégrer de nouvelles compétences. Par ailleurs, la difficulté de recrutement de collaborateurs à la merranderie américaine pour faire face à l'augmentation de sa production a conduit à plusieurs embauches et départs dans l'année pour un même poste, impactant le turnover du Groupe.

OBJECTIF

Partager en interne nos valeurs en matière de diversité, d'inclusion et d'égalité femme – homme et communiquer de manière transparente sur nos indicateurs clés associés

RÉSULTATS

Rédaction et adoption de la charte Égalité-Diversité Groupe

Travail d'établissement de la charte réalisé en 2022

Charte adoptée en janvier 2023

(1) Hors holding et Amériques.

Moyenne d'âge des collaborateurs

43 **stable**

Taux de féminisation global

23 % **stable**

Taux de féminisation des cadres

36 % **stable**

Part des salariés en situation de handicap

1,9 %⁽¹⁾ **stable**

Incident de discrimination ou de harcèlement

1

La répartition des effectifs en termes d'âge, féminisation et collaborateurs en situation de handicap est stable entre 2021 et 2022 à l'échelle du Groupe.

En 2022, OENEO a construit et adopté la Charte Égalité-Diversité du Groupe, base du déploiement de sa politique en la matière.

Un incident de harcèlement a été traité en 2022 à Seguin Moreau Napa Cooperage qui dispose d'une procédure d'alerte sur ses trois sites de production.

2.4.1.3.2 Politiques et actions

MONTER CONTINUELLEMENT EN COMPÉTENCES GRÂCE À DES FORMATIONS RÉGULIÈRES

Pour accompagner la montée en compétences, les politiques de formation déployées se construisent principalement autour des différents axes stratégiques du Groupe que sont la sécurité (cf. § 2.4.1.1), la qualité (cf. § 2.6.1.), la polyvalence et le développement des compétences managériales. Les sujets relatifs à la stratégie RSE prennent également une place de plus en plus importante dans les plans de formation.

Pour faire face à ces enjeux, chaque division adapte le contenu de ses plans de formation selon ses besoins et les caractéristiques de ses métiers, mais également en prenant en compte les souhaits des collaborateurs et des managers pour la montée en compétences des équipes.

La formation des collaborateurs s'appuie par ailleurs sur la mobilisation des collaborateurs eux-mêmes, pour transmettre leurs connaissances et compétences. En ce sens, le dispositif de formation interne lancée par la division Bouchage en 2020, « Campus Diam », prend de l'ampleur.

2

ACTIONS 2022



Poursuite de la collaboration avec un coach professionnel certifié permettant aux managers de Vivelys de renforcer leurs compétences, de manière individuelle et sur des thématiques spécifiques.



Formation des managers pour harmoniser les pratiques en matière de conduite d'entretien tant annuel que professionnel (90 % des encadrants ont été formés sur 2022/2023) : il s'agit de faire de ce RDV un moment d'échange constructif pour l'évolution de nos salariés et la bonne organisation de l'entreprise.



En France, formations externes autour de la communication et de la résolution de problème, permettant de progresser dans la communication à l'intérieur et entre les équipes de travail.

En Espagne, mise en place en septembre 2022 de cours de français hebdomadaires bénéficiant à une vingtaine de salariés : ils permettent de favoriser les déplacements inter-sites et les échanges quotidiens entre les équipes.



“

Elise CHABBERT

Responsable de Projet Ressources Humaines, Diam Bouchage

« AVEC CAMPUS DIAM, LES COMPÉTENCES SE TRANSMETTENT ENTRE NOS COLLABORATEURS »

Depuis plusieurs années, nous avons déployé toute une gamme de formations internes, assurées par les collaborateurs.

D'abord axées sur le partage de connaissances sur des éléments clés de notre culture d'entreprise (la matière, notre produit) ou la mise à niveau informatique, les formations que nous proposons s'orientent de plus

en plus vers des thématiques RSE au travers d'ateliers participatifs (Fresque du climat, Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

Campus Diam a aussi un effet bénéfique pour nos collaborateurs qui, en endossant le rôle de formateur, se sentent reconnus dans leur expertise.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS

Il est primordial pour le groupe OENEO de rester à l'écoute des collaborateurs et de pouvoir répondre à leurs attentes. Conformément à l'engagement du Groupe à renouveler une consultation de ses équipes tous les deux ans, le deuxième baromètre social a été diffusé en décembre 2022 auprès des plus de 1000 collaborateurs d'OENEO. Une campagne de communication multicanale et de mobilisation des managers de terrains a été réalisée afin de maximiser les retours : le taux de participation est passé de 47 % en 2020 à 69 % en 2022.

Les principaux résultats du baromètre 2022 à l'échelle du Groupe ont été communiqués aux salariés début 2023. Les directions RH et générales ont accès aux résultats de leur périmètre et peuvent analyser plus finement les résultats et d'engager les managers dans le plan d'actions qui découlera de leur analyse.

Le baromètre de 2020 avait quant à lui donné lieu à l'élaboration de la stratégie Culture et Savoir-Faire dont les plans d'actions sont toujours en cours de déploiement, notamment en termes de communications internes et de mise en œuvre des plans de formation au sein des divisions.



Christophe LANDAT

Directeur de l'usine MYTIK DIAM à Cumières (Champagne)

J'ai mis en place en 2022 des points mensuels à l'échelle de chaque atelier (satinage, marquage, logistique et maintenance). En effet, il m'est apparu important d'organiser ces temps d'échange, complémentaires des points quotidiens, car ils permettent d'aborder les spécificités métiers, toujours autour du triptyque sécurité/qualité/production. Je fournis ainsi des informations spécifiques à la division aux intéressés :

les projets liés à la sécurité des chariots élévateurs aux caristes, les études R&D sur le traitement de surface aux satineurs, la digitalisation des plans de prévention à la maintenance, etc. Ces points mensuels d'une durée d'une vingtaine de minutes se font en comité restreint (4 personnes maximum), favorisant les échanges et l'interactivité.

ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Convaincu de la corrélation positive entre qualité des locaux et bien-être des collaborateurs, le groupe OENEO a procédé à l'évaluation de la conformité et du confort des locaux sur l'ensemble de ses sites. Entre mai et juillet 2022, une première évaluation des conditions de travail a été réalisée sur le périmètre européen (11 sites) concernant l'ambiance de travail dans les ateliers et les locaux sociaux. La restitution de ces évaluations à l'échelle de chaque entreprise a permis de programmer des investissements pour un meilleur confort des vestiaires et des réfectoires, ainsi que d'échanger sur les solutions techniques pour améliorer le confort dans les bâtiments (par exemple, le rafraîchissement des ateliers) et les bonnes pratiques à diffuser au sein du Groupe (par exemple l'aménagement des espaces de pause en intérieur et extérieur).

Au-delà des actions relatives aux conditions matérielles de travail, des moments plus informels sont régulièrement organisés au sein des divisions pour renforcer l'esprit d'équipe et favoriser le partage des valeurs du Groupe. Les dispositifs d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants sont par ailleurs primordiaux pour retenir les talents.

ACTIONS 2022



Organisation de temps de rencontre informels supplémentaires pour véhiculer les valeurs de Vivelys et Boisé et créer de la cohésion entre les équipes et ce dès l'arrivée du nouveau collaborateur (repas partagés et séminaires). Depuis fin 2022, les nouveaux arrivants sont également présentés à l'ensemble de l'équipe dans la rubrique « le portrait du mois » de la newsletter interne.



À Merpins, construction d'un nouveau bâtiment de bureaux pour la production, adossé à l'atelier Futaille : il accueille les équipes industrielles et HQE auparavant dispatchées dans des algécos. Au-delà des nouveaux bureaux confortables, le bâtiment comprend un espace central de pause et de liaison pour réaliser les points d'échanges quotidiens entre les différentes équipes de production et support, ainsi qu'une salle de dégustation.



Instauration de nombreux temps d'échange informels pour favoriser le lien entre les équipes (diners de Noël, journées d'entreprise).

À Céret, mise en place d'une visite d'usine trimestrielle animée par le Directeur d'usine à destination des salariés (en particulier les nouveaux), suivie d'un temps d'échange autour d'un repas partagé.

Chez Diam Portugal, construction d'une salle de pause/caféteria devant l'entrée du bâtiment administratif pour favoriser les temps d'échanges informels entre collaborateurs.

2

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le Groupe a pour ambition de faire progresser le taux de féminisation de ses entités et la mixité des équipes.

Pour rendre cet engagement concret, un groupe de référents Égalité Diversité, composé de 16 personnes issues de l'ensemble des entreprises du Groupe, tant responsables RH que managers de terrain, a été constitué en 2022. Animé par la direction RSE d'OENEO, le Groupe a pour ambition de renforcer la culture Égalité, Diversité, Inclusion au sein des trois entreprises en partageant de manière transversale les bonnes pratiques et les retours d'expérience et en étant force de proposition dans les actions à mettre en place.

Le groupe des référents s'est réuni au cours de l'été 2022 pour suivre une formation commune et réfléchir à la construction de la charte Égalité-Diversité du Groupe.

Sur la base de leur proposition, la charte Égalité et Diversité du Groupe a été validée par la direction générale en janvier 2023. Cette charte est fondée sur 5 principes clés (cf. FOCUS ci-après).

FOCUS

NOS CINQ ENGAGEMENTS

1. Développer une culture d'entreprise ouverte aux différences, où la diversité est considérée comme un atout.

2. Assurer l'égalité d'accès à l'emploi et diversifier les profils dans nos entreprises.

3. Garantir à tous nos collaborateurs une égalité de traitement à chaque étape de leur parcours professionnel.

4. Concilier vie professionnelle et vie personnelle.

5. Mettre en place une tolérance zéro à la discrimination et au harcèlement.

La charte Égalité-Diversité a été diffusée largement au sein du Groupe début 2023 par le biais du numéro 3 de la « Feuille de chêne », newsletter interne RSE du Groupe.

Les premières actions de déclinaison de la charte sont programmées en 2023 :

- l'organisation de formation des managers, des RH et des représentants du personnel (configurées et planifiées sur 1^{er} semestre 2023) ;
- la production d'outils d'information sur la parentalité, le handicap, la discrimination ;
- la mise en place sur l'ensemble de nos sites d'un processus d'alerte en cas de harcèlement ou de discrimination.

Pour aller plus loin, des objectifs de progression seront définis par le Comité Culture & Savoir-Faire, en lien avec les référents Égalité et Diversité, et en s'appuyant sur le calcul d'indicateurs tangibles. Calculé pour la première fois à l'échelle du Groupe sur les données 2022, ce premier exercice permettra de définir un protocole de reporting pour la mise en place d'indicateurs annuels de suivi.

ACTIONS 2022



Avec le taux de féminisation des cadres (49 %) le plus élevé du Groupe et une parité Hommes/femmes de 41 % au global en 2022, Vivelys reste très engagé dans le domaine.



En France, évolution substantielle de la féminisation :

- recrutement au niveau du CODIR et fonctions administratives et support de production qui ont abouti à la féminisation de l'encadrement ;
- suite aux élections du CSE de novembre 2022 sur les sites de Merpins et Ronchamp, élections de femmes pour la première fois dans les instances représentatives.

Aux États-Unis, formation sur le harcèlement en e-learning de l'ensemble des collaborateurs de Seguin Moreau Napa Cooperage (soit 91 personnes sur 2022) : si la formation est obligatoire dans l'État de Californie (site de NAPA), elle a été étendue de façon volontaire aux sites Malvern (Arkansas) et Perryville (Missouri).



Déploiement auprès de l'ensemble des managers de Diam France d'une formation, assurée par une avocate spécialisée, sur le cadre réglementaire et les obligations de l'entreprise en termes de harcèlement et discrimination au travail.



Angel HORNEDO MORENO

Responsable Planification et Logistique, référent Égalité-Diversité, Diam Corchos

Je suis heureux de faire partie du groupe qui a lancé le projet Égalité-Diversité. C'était une très bonne idée de réunir des collaborateurs des différentes entreprises du Groupe pour avoir une vision globale et objective de la situation et des enjeux. La diversité et l'inclusion sont une démarche sociale et morale, mais c'est aussi un atout pour l'entreprise. Dans une organisation véritablement inclusive, les collaborateurs peuvent travailler ensemble de manière efficace, sans

crainte ni gêne. Lorsque les entreprises s'adaptent de manière proactive aux besoins des employés, chacun peut s'épanouir professionnellement.

Les avantages de ce projet sont nombreux : encourager les collaborateurs, garder les employés talentueux, améliorer le bien-être des travailleurs. Tous ces avantages peuvent améliorer les performances et la compétitivité.

2.4.2 Favoriser une culture d'entreprise ouverte et contributive

Le groupe OENEO souhaite renforcer sa communication interne dans toutes ses entreprises afin de renforcer le sens au travail et de les fédérer autour d'un projet commun. Cela se traduit concrètement par un engagement à partager régulièrement et de manière transparente les orientations stratégiques, ainsi que les résultats du Groupe et de leurs entreprises respectives.

Parallèlement, OENEO a pour objectif de mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour d'une culture commune propre aux métiers du vin et prenant en compte les enjeux liés à la responsabilité de l'entreprise, notamment les enjeux climatiques. Pour ce faire, il est essentiel d'amplifier les partenariats sur les territoires d'implantation du Groupe pour contribuer à l'égalité des chances dans la société, au développement économique et à l'innovation.

2.4.2.1 COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE POUR FÉDÉRER LES COLLABORATEURS AUTOUR DU PROJET D'ENTREPRISE

2.4.2.1.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

La communication transparente est l'un des enjeux clés du groupe OENEO : informer les collaborateurs sur le fonctionnement et l'actualité du Groupe et de leur entreprise contribue à favoriser une bonne cohésion globale. Le planning de diffusion de l'information et les messages communiqués peuvent être adaptés en fonction des cibles concernées.

L'ambition d'OENEO est de relever ce défi en continuant à donner du sens au travail, à fédérer les équipes autour de projets communs et à communiquer en transparence sur les orientations stratégiques et les résultats financiers.

OBJECTIF

Communiquer, à l'échelle de chaque entreprise et a minima tous les semestres, nos objectifs et résultats à l'ensemble des salariés ⁽¹⁾

RÉSULTATS

Toutes les entreprises ont défini un cadre de communication régulière (fréquence, support, moyens)

(1) Hors holding.

L'année 2022 a permis à chaque entreprise d'implanter des moyens de communication des objectifs et résultats à l'ensemble des collaborateurs, sous des formats diversifiés correspondant à leur fonctionnement et leur culture propre.

2.4.2.1.2 Politiques et actions

Le groupe OENEO porte un vif intérêt à cultiver le dialogue social dans les différentes entités qui le composent. Dans le cadre du périmètre retenu pour la présente déclaration, 91 % des collaborateurs sont couverts par une convention collective. Ce chiffre atteint 100 % en Europe.

Conformément à l'objectif fixé sur la définition d'un cadre propice à la communication transparente, des mesures spécifiques ont été prises en 2022 en tenant compte des spécificités de chacune des entreprises.

ACTIONS 2022



Mise en place d'une communication mensuelle auprès des managers pour informer les équipes des chiffres clés de l'activité et revenir sur les sujets d'actualité comme la santé, sécurité, les portraits du mois ou les informations Groupe.



La réunion de mi-année a été déployée en multiplex avec l'ensemble des autres sites (Ronchamp, Chagny, Sambois, S.T.A.B., Tonnellerie Millet). Elle a permis de présenter les grandes orientations de l'entreprise et de répondre aux questions des collaborateurs.



Au niveau de la division, mise en place d'une communication semestrielle à l'ensemble du personnel, via le déploiement du kit de communication « Diam Infos » permettant de centraliser et mettre à disposition des collaborateurs des éléments de réponse sur des sujets stratégiques (sécurité, qualité et performances). Il permet également d'engager le dialogue sur les orientations et l'organisation de l'entreprise.

À Céret, mise en place de points trimestriels auprès de l'ensemble des collaborateurs, animés par le Directeur d'usine, afin d'aborder les sujets d'actualité pour l'entreprise.

2.4.2.2 MOBILISER LES COLLABORATEURS AUTOUR D'UNE CULTURE COMMUNE

2.4.2.2.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

Le groupe OENEO souhaite mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour d'une culture commune propre aux métiers du vin. En effet, OENEO tient à ce que tous les collaborateurs connaissent les activités du Groupe, comprennent la valeur ajoutée apportée aux clients et aient le sentiment que les enjeux liés à la responsabilité de l'entreprise, notamment sur le volet climatique, sont bien pris en compte.

En effet, la sensibilisation ou formation au monde du vin, aux activités et offres d'OENEO et aux clients de l'entreprise sont des éléments essentiels au développement à tous les niveaux de la culture Premium qui est au cœur de l'offre des entités du groupe OENEO.

D'autre part, en tant qu'acteur responsable du monde du vin, le Groupe veut participer à la diffusion de la compréhension des enjeux climatiques et énergétiques.

Au-delà de l'intérêt pour le Groupe que ses salariés puissent participer de façon active aux projets internes de transition, OENEO souhaite par cette action contribuer à la nécessaire prise de conscience de tout un chacun pour pouvoir faire face aux changements radicaux qui nous attendent.

OBJECTIF

Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au monde du vin et aux enjeux énergétiques et climatiques d'ici 2025

RÉSULTATS

Nombre de collaborateurs sensibilisés ou formés au monde du vin sur l'année

57

(5 % de l'effectif)

Nombre de collaborateurs sensibilisés au changement climatique ou enjeux énergétiques sur l'année

144

(14 % de l'effectif)

L'année 2022 a permis d'initier ou de renforcer les dynamiques d'actions et de formation autour de ces deux piliers d'une culture commune.

2.4.2.2.2 Politiques et actions

CULTURE COMMUNE DU MONDE DU VIN ET DE NOS MÉTIERS

La déclinaison de l'objectif concernant la sensibilisation au monde du vin, aux activités et offres d'OENEO et aux clients est laissée à la libre appréciation des entités. Les modalités dépendent de la culture des entreprises, des différents publics qui les composent et de leur positionnement commercial. Pour toutes les divisions, cette sensibilisation passe par la définition et la diffusion de valeurs et par l'intégration de cette culture commune au cœur des parcours de formation des salariés et des nouveaux arrivants.

ACTIONS 2022



Mise en place d'un atelier de dégustation interne, animé par nos œnologues, afin d'initier les équipes supports à l'impact sensoriel du bois œnologique sur les vins blancs, rosés et rouges.



Intégration des modules autour de la culture du vin et de l'aptitude à la dégustation dans le plan de formation 2023.



Déploiement de formations œnologiques externes et poursuite du déploiement du module Campus Diam « Œnologie ». Ce dernier se décompose en deux niveaux : la compréhension de l'impact de la perméabilité du bouchon sur le vieillissement des vins (Niveau 1) et la chimie des arômes du vin (Niveau 2). Plus de 200 personnes ont été formées au Niveau 1 et plus de 70 au Niveau 2 depuis le lancement des formations en 2019.

CULTURE COMMUNE AUTOUR DES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ÉNERGIE

De nombreuses formations et sensibilisations ont été dispensées dans toutes les filiales du Groupe concernant les enjeux environnementaux (cf. § 2.5.2 Minimiser notre impact environnemental). Ces temps d'échanges et de formations, ont été renforcés dans le cadre d'une dynamique de Groupe en 2022.

En effet, le changement climatique a été le sujet de réflexion lors de la réunion annuelle 2022 des managers. Plus de 70 managers de l'ensemble des entités du Groupe ont ainsi pu assister à une intervention d'Arthur Keller, spécialiste des risques systémiques, et participer à une Fresque du Climat animée en trois langues. Cette réunion a été l'occasion de s'imprégner des notions de sobriété et d'efficacité, de réfléchir à la place de nos entreprises dans un monde en mutation climatique, qui impacte particulièrement la viticulture et la viniculture.

Faisant suite à ces premiers ateliers, le déploiement de la Fresque du Climat à l'ensemble des collaborateurs a été initiée sur le dernier trimestre 2022. Les premiers ateliers ont eu lieu dans chaque entreprise du Groupe entre novembre et décembre 2022. Ces actions ont permis de sensibiliser plus de 70 personnes supplémentaires et de recruter une vingtaine d'animateurs volontaires dans tous les pays.

Particulièrement, Seguin Moreau a profité de son rendez-vous annuel pour organiser sur une demi-journée plusieurs ateliers autour de ces enjeux (Fresque du Climat, Atelier Bas Carbone, ...) : 49 personnes se sont portées volontaires pour ce temps facultatif de prise de conscience partagée.

Enfin, depuis début 2023, une phase de formation de collaborateurs volontaires à devenir eux-mêmes animateur de la Fresque a été engagée.

2.4.2.3 S'OUVRIRE À NOTRE ÉCOSYSTÈME ET DIALOGUER DE MANIÈRE CONSTRUCTIVE

2.4.2.3.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

En tant qu'acteur responsable et ouvert à son environnement, OENEO est convaincu de l'importance d'être engagé dans les territoires d'implantation de ses entités. Le Groupe souhaite ainsi entretenir un dialogue ouvert avec ses différentes parties

prenantes internes et externes et avec les communautés locales. Ainsi, OENEO souhaite apporter une contribution positive à son écosystème et amplifier ses partenariats autour des sites du Groupe.

OBJECTIF

Favoriser la diversité et l'inclusion dans notre politique d'achats en ayant recours à des structures d'insertion

Montant des achats réalisés auprès des structures d'insertion ou d'emploi de personnes porteuses de handicap

308 K€⁽¹⁾ **-14%**

(1) Hors holding et Amériques.

(2) Hors holding.

En 2022, les prestations par les structures d'insertion partenaires de longue date se poursuivent, en légère baisse en volume financier du fait de la réorganisation de certaines activités chez Seguin Moreau.

Le Groupe maintient, en volume financier, ses partenariats externes, mais au-delà poursuit sa dynamique de plus en plus forte pour construire des liens universitaires et associatifs. Cette année a été mise à profit pour réaliser un état des lieux plus précis des partenariats, base de la définition d'actions plus ciblées sur les prochaines années.

OBJECTIF

Structurer le mécénat et nos partenariats autour de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle et du développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Montant engagé pour des actions caritatives, sponsoring et mécénat

164 K€⁽²⁾ **stable**

(dont 40 % sur nos deux priorités)

2.4.2.3.2 Politiques et actions

Les deux grandes ambitions validées par notre Comité Exécutif sont :

- favoriser la diversité et l'inclusion dans notre politique d'achats, notamment en ayant recours à des structures d'insertion : cette pratique est déjà largement répandue sur plusieurs sites, mais cette démarche doit être systématisée et généralisée à l'ensemble de nos sites ;

- structurer le mécénat et nos partenariats autour de deux axes définis, à savoir l'égalité des chances et l'insertion professionnelle d'une part, et le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, d'autre part.

Les entreprises du groupe OENEO travaillent donc à mettre en œuvre ces priorités au travers de leurs actions.

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les divisions d'OENEO mènent depuis longtemps des actions de mécénat et des achats afin de soutenir l'insertion professionnelle des personnes en situations de handicap. Par exemple, plusieurs sites français ainsi que Diam Corchos favorisent déjà l'achat auprès de structures d'insertion de personnes en situation de handicap. Il s'agit donc de généraliser et de systématiser la pratique dans le Groupe.

ACTIONS 2022



Poursuite du partenariat de Vivelys avec l'APF34 et progression de l'activité confiée par Boisé à l'ESAT du CONTE pour l'activité inserts à barriques.



Partenariat avec plusieurs établissements d'insertion pour les personnes en situation de handicap ⁽¹⁾ pour des prestations telles que la découpe, l'emballage, l'usinage et le conditionnement.



Partenariats de longue date sur les sites français et espagnols avec des structures employant des personnes en situation de handicap : deux ESAT ⁽²⁾ sur les sites de Céret et Cumières (prestations de conditionnement, de recyclage des bouchons non conformes et de réparation) ainsi qu'une laverie pour le nettoyage des tenues de travail sur le site de Diam Corchos.

(1) Établissements de l'Arche à Courbillac et Cognac (16) et Fondation Léopold Bellan à Chinon (37).

(2) ESAT « Les Ateliers de la Vallée » sur le site de Cumières (partenariat EPSYVIN) et ESAT des Micocouliers sur le site de Céret.

Au-delà des achats, l'action en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est aussi l'objet d'un des axes stratégiques pour le mécénat du Groupe (cf. FOCUS Diam).

FOCUS

Les actions en faveur des personnes en situation de handicap chez Diam Bouchage

Faisant suite à la réussite de la première édition en 2021, le site de Céret a renouvelé en novembre 2022 sa participation à l'opération DuoDay qui donne la possibilité aux collaborateurs d'accueillir une personne en situation de handicap sur une journée pour lui faire découvrir son quotidien professionnel. Cinq binômes ont ainsi été reçus cette année pour venir passer une journée sur le site. Ce partage d'expérience ouvert à toutes et à tous permet d'amorcer par la découverte un parcours d'insertion professionnelle pour les personnes accueillies. Un binôme a complété ce premier temps : une personne a été accueillie trois semaines au sein de l'équipe Administration des Ventes pour continuer à travailler son projet professionnel.

Le site de Céret a également reçu en juillet 2022 un groupe d'étudiants en situation de handicap dans le cadre de son partenariat avec l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) : ils ont pu visiter l'usine et un temps d'échange sur l'insertion professionnelle a été organisé.

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

De nombreuses actions ont été initiées ou poursuivies dans toutes les entreprises du Groupe afin d'accompagner et de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes ou des personnes éloignées de l'emploi sur nos territoires d'implantation.

Cela prend notamment la forme du soutien aux fondations universitaires avec lesquelles les entreprises du Groupe sont en lien (Institut Agro Montpellier, Université Perpignan Via Domitia) : elles permettent le financement de bourses de mobilité internationales, le soutien des étudiants en situation de handicap ou la reprise d'études.

Les entreprises du Groupe participent également à des initiatives comme « Nos quartiers ont du Talent » (NQT), qui consistent à accompagner des jeunes dans leur recherche d'emploi et ainsi faciliter leur insertion professionnelle : en 2022, quatre collaborateurs de Vivelys et huit collaborateurs de Diam ont été marraines ou parrains dans le cadre de ce dispositif.

ACTIONS 2022



Accompagnement de huit personnes éloignées de l'emploi dans leur apprentissage du métier de merrandier via l'école de la Merranderie de Ronchamp : impact positif sur le territoire en favorisant l'insertion professionnelle grâce à la transmission de savoir-faire spécifiques.



Nombreuses visites organisées par le service recherche et développement en partenariat avec des universités et écoles.

Soutien à l'orientation professionnelle et la recherche d'emploi par la participation à des journées de simulation d'entretien (École de la seconde chance à Perpignan, GRETA d'Arles sur Tech).

Soutien à la mobilité internationale des étudiants par le financement de bourses internationales auprès de la Fondation UPVD et de l'Institut Agro Fondation.

FAIRE DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'INNOVATION UN DES AXES STRATÉGIQUES DE NOTRE MÉCÉNAT ET DE NOS PARTENARIATS

Nous souhaitons orienter notre mécénat vers l'innovation et l'entrepreneuriat dans nos secteurs d'activité pour pérenniser et faire évoluer nos savoir-faire. C'est pourquoi les entreprises du Groupe soutiennent et participent aux initiatives collectives de la filière vitivinicole.

La société OENEO, par la participation de son Directeur Juridique et RSE au Conseil d'administration, est investie dans INNOV'IN, le cluster de la filière vitivinicole en Région Nouvelle Aquitaine. Il rassemble aujourd'hui près de 180 acteurs autour de projets d'innovation concernant les enjeux spécifiques de la filière vitivinicole : développer une viticulture durable, comprendre et conserver les particularités des AOC et s'adapter pour rester compétitif.

Le Directeur Général de Diam Bouchage s'investit par ailleurs, en tant que Président du Conseil d'administration, dans le développement des activités de VINSEO, cluster qui réunit les fournisseurs et les acteurs de la R&D et de l'enseignement de la filière vitivinicole en Occitanie.

Au-delà de ses investissements structurants dans la filière, nous soutenons de nombreuses initiatives.

ACTIONS 2022



Poursuite du mécénat du Mas Numérique sur le Domaine du Chapitre de l'Institut Agro Montpellier situé à Villeneuve-lès-Maguelone (34). Celui-ci a pour objectif de réunir, sur un même domaine agricole toutes les solutions connectées des entreprises du secteur vitivinicole et des professionnels de la production et de l'approvisionnement viticole.



Soutien à chaire OENOFUTUR de l'Université de Montpellier qui vise à renforcer les liens entre l'université, les entreprises du secteur viti-vinicole, les étudiants et les chercheurs du centre d'œnologie.



Partenariat de longue date avec le Prix Alfred Sauvy, qui récompense un projet d'activité nouvelle, originale, innovante et contribue à aider une jeune entreprise à s'implanter et se développer dans le département des Pyrénées-Orientales.

Développement du partenariat avec l'Université Perpignan Via Domitia : organisation de rencontres croisées pour mieux connaître les formations et les laboratoires de recherche et identifier les possibilités de partenariats (projets tutorés, stages ou alternances, collaboration de recherche).

FOCUS

Le partenariat de Diam Bouchage avec l'Institut Agro Montpellier

L'Institut Agro Montpellier (anciennement SupAgro Montpellier) comprend depuis toujours une orientation viti-vinicole, via notamment l'Institut des hautes études de la vigne et du vin (IHEV), composante sur l'ensemble des activités de formations, de recherche et de transfert en Vigne et Vin. L'Institut est par ailleurs la seule grande école à délivrer le Diplôme National d'œnologie. Dominique Tourneix, Directeur Général du Groupe et de la division Bouchage, est le Président du Conseil de l'IHEV en sa qualité de Président du cluster Vinseo.

C'est dans ce contexte que Diam Bouchage a soutenu la création en 2021 de la Chaire d'entreprises Vigne&Vin de l'Institut Agro Montpellier et participe à son comité d'orientation stratégique.

Cette chaire est en effet un espace de collaboration entre les entreprises de la filière viticole et les équipes de recherche et d'enseignement supérieur de Montpellier et vise à concevoir des projets en lien avec les attentes de la société en matière d'environnement, de santé et de qualité : atténuation et adaptation au changement climatique, réduction de l'impact environnemental, amélioration de la qualité des vins et prospective pour la filière. En s'appuyant sur les compétences de différents chercheurs et unités de recherche, la chaire a pour objectif d'imaginer des futurs pour la filière et de s'y préparer.

2.5 RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT



2

Les entités du Groupe travaillent à la maîtrise et à la réduction des impacts environnementaux liés à leurs activités. Plus particulièrement, nos priorités sont la préservation des forêts de chênes et de chênes-lièges, ressources essentielles à notre activité, la limitation des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie et enfin la valorisation des déchets et sous-produits.



“

Séverine CROS

Directrice de l'Innovation Vivelys, Directrice de l'usine Boisé

« INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE NOS MÉTIERS »

Conscient de l'enjeu que représente le changement climatique, OENEO s'est engagé à intégrer l'environnement à toutes les étapes de ses process et dans tous ses métiers. D'un point de vue industriel, les sites de production du Groupe évoluent vers des modèles bas carbone et chez Boisé, nous sommes fiers d'avoir initié en 2019 une démarche ambitieuse autour de la production d'énergie renouvelable et de la maîtrise énergétique.

Notre engagement se concrétise également dans l'ensemble de nos actions : nos achats bois, le développement de nos produits, le choix de leur packaging et les relations avec nos parties prenantes.

C'est en remettant régulièrement en question chacune de nos démarches que nous participons activement à répondre aux enjeux de notre secteur d'activité et de nos territoires d'implantation.

2.5.1 Préserver les forêts de chênes et de chênes-lièges

2.5.1.1 ENJEUX, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ASSOCIÉS

Les forêts ont un rôle environnemental, économique et social majeur. Elles contribuent à la protection des sols, participent au cycle de l'eau et régulent le climat local et global tout en accueillant une riche biodiversité. Par son rôle de séquestration du dioxyde de carbone, la forêt joue un rôle primordial dans le changement climatique. Si la déforestation est une réalité à l'échelle mondiale, les forêts européennes ⁽¹⁾ et françaises ⁽²⁾ sont quant à elles en expansion continue depuis 1990, mais sont également fragilisées par le changement climatique.

Au-delà de son rôle de séquestration, la forêt fournit matériaux et énergie qui répondent à l'enjeu d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (substitution aux matériaux pétrosourcés et

production d'énergie renouvelable). C'est pourquoi la gestion et la ressource forestière sont intégrées dans les stratégies de transition bas-carbone publiques ⁽³⁾⁽⁴⁾.

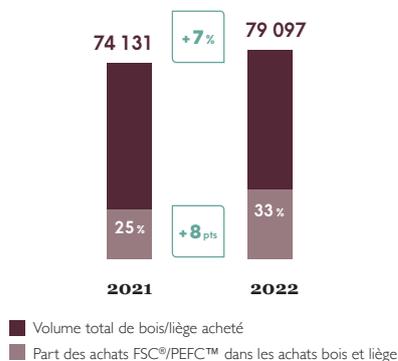
Les activités du Groupe reposent sur la transformation de ces matériaux nobles que sont le chêne français et américain et le liège récolté sur le pourtour méditerranéen. Conscient des enjeux de préservation de ces ressources dans un contexte de pressions écologique et économique, le Groupe a pour objectif de s'approvisionner de manière responsable et d'améliorer ses processus de fabrication afin d'économiser au maximum la matière. C'est par ces actions que nous contribuons à la préservation des forêts de chênes et de chênes-lièges.

OBJECTIF

Viser l'exemplarité en matière d'approvisionnement de la ressource

RÉSULTATS

Volume et part des achats de bois/liège qui sont certifiés FSC®/PEFC™ (en tonnes)



OBJECTIF

Optimiser et réduire l'utilisation de la matière première

RÉSULTATS

BOUCHAGE
Évolution de la quantité de liège consommée par produit fabriqué

+7%

ÉLEVAGE
Évolution de la quantité de bois consommée par produit fabriqué

-3%

Les achats certifiés PEFC™ ont considérablement augmenté en 2022 au sein de la division Élevage, particulièrement pour les approvisionnements de Seguin Moreau en France.

Les indicateurs d'intensité matière (consommation de bois ou liège rapportée à la production) de chaque division sont publiés pour la première année. Une diminution de la consommation est constatée dans la division Élevage du fait de l'optimisation des procédés et de l'amélioration du bilan matière sur l'ensemble des étapes (merranderies, tonnelleriers). La légère augmentation constatée au sein de la division Bouchage s'explique notamment par l'évolution des ventes vers le haut de gamme qui reposent sur des bouchons plus denses en matière.

(1) FOREST EUROPE, 2020 : State of Europe's Forests 2020.

(2) État et évolution des forêts françaises métropolitaines : synthèse des indicateurs de gestion durable 2020 - Institut national de l'information géographique et forestière. (2021) Piton B. (Coordinateur).

(3) Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>.

(4) La nouvelle stratégie de l'Union européenne pour les forêts publiée en juillet 2021 prévoit de planter au moins 3 milliards d'arbres supplémentaires d'ici à 2030 (https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:0d918e07-e610-11eb-a1a5-01aa75ed71a1.0012.02/DOC_1&format=PDF).

2.5.1.2 POLITIQUES ET ACTIONS

Le groupe OENEO a mis en place des processus d'évaluation et de certification qui traduisent sa volonté de fournir des produits qualitativement irréprochables issus d'un environnement préservé. Son objectif en la matière est double : renforcer son approvisionnement en bois et liège certifiés ou labellisés

écoresponsables et accroître la commercialisation de produits certifiés ou labellisés. Chacune des étapes du cycle de vie du produit est prise en compte, depuis la sélection du bois et la fabrication, jusqu'au traitement du produit fini. Chaque entité mène des actions d'information et de sensibilisation aux enjeux environnementaux.

2

VISER L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Ayant pour objectif cette exemplarité, nous travaillons à la fois sur l'origine de notre approvisionnement et sur les garanties apportées quant à la gestion durable de la ressource en bois.

Pour la fabrication de nos produits d'élevage en France, nous privilégions l'approvisionnement en bois français : 100 % du bois utilisé par Vivelys-Boisé et par Seguin Moreau provient de France. Au-delà d'assurer un approvisionnement de proximité, ce choix implique le respect de la réglementation française en vigueur pour garantir la gestion responsable de la ressource renouvelable. Notre merranderie aux États-Unis est quant à elle au plus près de la ressource en chênes américains.

D'autre part, nous nous appuyons sur les certifications PEFC™ et FSC® les plus reconnues et répandues pour attester de la gestion durable des forêts. Les achats de bois PEFC™ ont largement progressé, après une année 2021 durant laquelle l'offre était peu présente.

ACTIONS 2022



Approvisionnement majoritaire (à hauteur de 90 % depuis de nombreuses années) en bois certifiés PEFC™.



Élargissement du périmètre de la certification PEFC™ sur la fabrication de staves brutes et réalisation d'un plan d'action pour élargir la certification à l'ensemble de l'activité bois pour l'œnologie, en progression pour valoriser au mieux les chutes de bois de la production de merrains.

Augmentation de la part d'approvisionnement en bois certifié PEFC™ pour s'établir en 2022 à 55 % du périmètre français.



Certification FSC® des bouchons Diam sur toute la chaîne de valeur, depuis l'achat de liège certifié issu de suberaies labellisées jusqu'à la finition des bouchons. Les opportunités d'achats de liège certifiés FSC® ont été moins importantes en 2022 qu'en 2021.

ÉCONOMISER LA RESSOURCE EN BOIS

Préserver les forêts passe par une économie de la ressource en consommant le moins de matière première possible pour concevoir des produits de qualité similaire. Chacune des filiales du Groupe y travaille et certains projets, initiés ces dernières années, sont emblématiques de cet effort.

En 2022, OENEO a mis en place un nouvel indicateur d'intensité matière (consommation de bois ou liège rapportée à la production) afin de suivre les progrès réalisés à ce niveau.

ACTIONS 2022



Implantation du modèle industriel initié en 2021 afin d'intégrer une valorisation maximale de la ressource en bois sur ses sites de production :

- en France sur le site de Ronchamp comme aux États-Unis sur le site de Malvern (Arkansas), optimisation de la transformation des grumes afin de valoriser l'ensemble des qualités présentes : douelles pour les barriques, plots pour les grands contenants à Ronchamp, et produits œnologiques alternatifs ;
- pour la fabrication des grands contenants à Merpins, importantes économies de bois constatées en 2022 suite à l'investissement en 2021 d'une machine pour l'usinage-jointage des douelles.



Développement de projets industriels pour limiter les pertes de matières dans le procédé de fabrication des bouchons et maximiser sa valorisation. Par exemple, le projet OPTICORK se poursuit : fort de premiers résultats positifs sur certaines gammes cibles en 2019/2020, l'équipe de performance industrielle a continué son déploiement sur de nouvelles gammes.

S'IMPLIQUER DANS LA FILIÈRE SYLVICOLE EN TANT QUE PARTENAIRE ET ACHÉTEUR RESPONSABLE

Le groupe OENEO s'engage en faveur du maintien et du développement des forêts en s'investissant dans la filière au sein des instances représentatives de ses métiers, en appuyant la filière subéricole et sylvicole, en participant à l'innovation et la recherche dans la chaîne de valeur pour accompagner sa transition.

ACTIONS 2022



Participation active au sein de Syndicat des Produits de Bois Œnologiques (SPBO), dont Boisé est adhérent depuis sa création.



Adhésion au syndicat des Merrandiers de France et à la Fédération des Tonneliers de France afin de s'impliquer activement l'entreprise dans les instances représentatives des métiers de la filière sylvicole.



Participation active à la création de la Plataforma Tecnológica Española del Corcho réunissant toutes les parties prenantes de la filière liège en Espagne. Cette nouvelle association établit des liens entre le secteur privé, l'administration publique et les centres technologiques avec pour objectif de coordonner, renforcer, promouvoir et favoriser l'innovation dans les secteurs qui composent la chaîne de valeur du liège en Espagne (domaines de la recherche scientifique, du développement expérimental et de l'innovation technologique et non technologique).

Poursuite de l'accompagnement de la filière sylvicole française par l'achat de liège français récolté dans le Var, le Roussillon et en Corse à des prix favorables, assurant la redynamisation de la subériculture grâce à un débouché économique viable pour les sylviculteurs.

FOCUS

Obtention du label bas-carbone du projet plantation soutenue par Diam à Bormes-les-Mimosas

Le Label Bas Carbone permet de certifier les réductions d'émissions d'un projet forestier en attestant qu'une opération forestière va conduire à une séquestration de carbone additionnelle et au maintien en l'état de la parcelle. La méthode de calcul du Label Bas Carbone, portée par le Centre National des Propriétaires Forestiers (CNPF), a été adaptée au cas de la reconstitution de suberaie par notre partenaire, l'association de propriétaires ASL Suberaie Varoise.

Cette labellisation, portée par Diam, le CNPF et l'ASL Suberaies Varoises, constitue le premier projet de replantation labellisé Bas Carbone uniquement constitué de chênes-lièges.

Diam est fière d'avoir contribué à faire évaluer et reconnaître la contribution de la suberaie à la séquestration de carbone grâce au projet de replantation de chênes-lièges dans le département du Var en 2021. Les bénéfices de ce projet sont multiples, car en plus de contribuer à la lutte contre le changement climatique, ce projet permet de protéger la biodiversité, de préserver les sols et de maintenir un écosystème sur une zone dévastée par le feu.

2

2.5.2 Minimiser notre impact environnemental

L'impact du changement climatique sur la filière vitivinicole est considérable et en constante évolution. Les variations climatiques peuvent entraîner des perturbations dans les cycles de floraison et de maturation des raisins ⁽¹⁾ en avançant la date des vendanges, ce qui peut affecter la qualité et la quantité de la production de vin. De plus, les conditions météorologiques extrêmes telles que les sécheresses, les tempêtes de grêle et les inondations peuvent endommager les vignobles et réduire les récoltes.

Conscients des enjeux environnementaux globaux liés à l'activité humaine et directement concernés par l'impact du changement climatique touchant notre filière, nous souhaitons contribuer à son atténuation en minimisant notre propre impact.

Pour cela, les entités du Groupe sont engagées à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à adopter une gestion durable des ressources en eau et en énergie. Enfin, des travaux sont engagés sur la valorisation de nos déchets et sous-produits.

FOCUS

Des certifications pour diminuer l'impact environnemental de nos sites industriels

Selon leurs enjeux et leur contexte, les sites industriels du groupe OENEO s'engagent dans la certification de systèmes de management dédiés à l'environnement :

- **Certification ISO 14001** – Système de management environnemental qui vise à prévenir et maîtriser l'ensemble des aspects environnementaux d'une activité sur le cycle de vie et dans une démarche d'amélioration continue.
- **Certification ISO 50001** – Système de management de l'énergie qui se concentre sur la maîtrise des consommations énergétiques, se basant sur le suivi des consommations et leur pilotage.

Voici l'état des lieux des entités certifiées à fin 2022 :

Certifications	Entités concernées	Date de première certification
ISO 14001	Diam France	2021
	Diam Corchos	2021
	Diam Portugal	2023
ISO 50001	Boisé France	2020

(1) LACCAVE : dix ans de recherche en partenariat pour l'adaptation de la viticulture au changement climatique, décembre 2021.

2.5.2.1 LIMITER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

2.5.2.1.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

La COP 27 qui s'est tenue en novembre 2022 a été l'occasion de réaffirmer collectivement l'objectif de limiter le réchauffement climatique à + 1,5° C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle. Les entreprises, et donc le groupe OENEO, ont un rôle essentiel à jouer pour rester en dessous de cette limite et doivent participer à l'effort global en repensant leurs pratiques et leurs modèles afin de limiter au maximum leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le calcul de l'empreinte carbone du groupe OENEO a été mené une première fois en 2020 sur l'année 2019 et a constitué

la première étape nécessaire à la définition d'une stratégie de réduction de l'empreinte carbone du Groupe, à horizon 2025, publiée dans la DPEF 2020.

La mise à jour de notre empreinte Carbone sur l'année 2022 a pour but d'actualiser notre bilan avec le niveau d'activité du Groupe, qui a progressé entre 2019 et 2022, ainsi que d'évaluer l'impact des projets engagés ou programmés pour parvenir à notre objectif 2025.

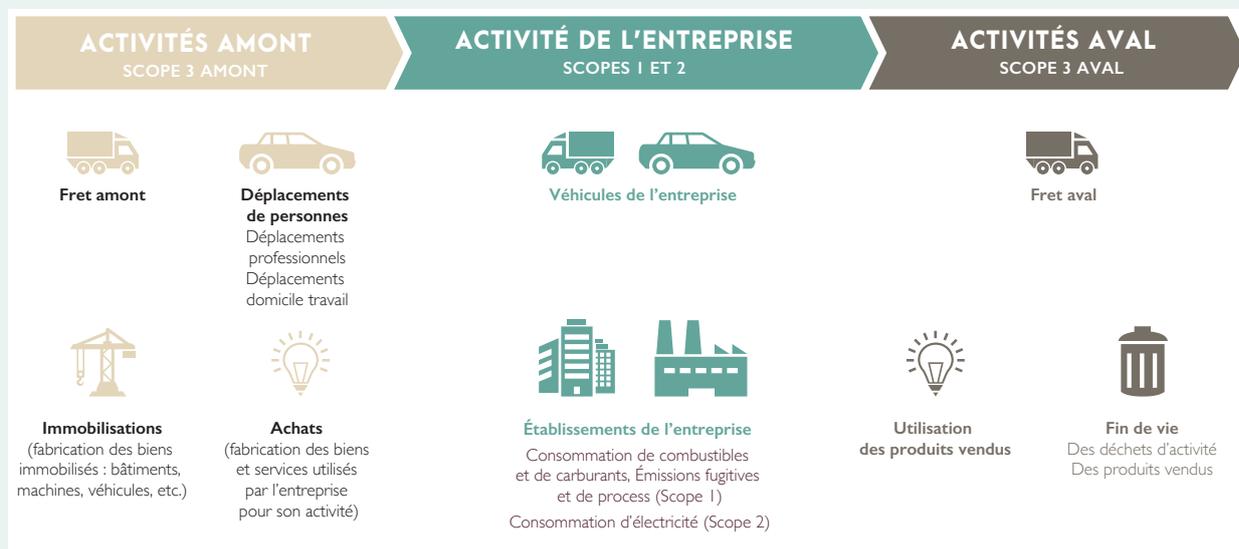
FOCUS

Bilan d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe de l'année 2022

• Périmètre et méthode

Le bilan d'émissions de gaz à effet de serre est calculé sur les données d'activité de l'année 2022 des entreprises du Groupe, sur le même périmètre (ensemble des entreprises, y compris hors périmètre environnemental de la DPEF) et selon la même méthodologie que le premier exercice réalisé en 2020 pour établir l'empreinte carbone de l'année 2019. Les émissions sont calculées selon le référentiel français ⁽¹⁾ encadrant les bilans d'émissions réglementaires (article L. 229-25 du Code de l'environnement) et sur l'ensemble des postes d'émission pertinents au regard de nos activités, comme présenté ci-dessous.

PRINCIPAUX POSTES D'ÉMISSIONS ÉVALUÉS ⁽²⁾



(1) « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'article L. 229-25 du Code de l'environnement », Version 5 Juillet 2022, Ministère de la Transition écologique et ADEME.

(2) Les postes suivants définis par le cadre réglementaire des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (article L 229-25 du Code de l'environnement) ne sont pas pris en compte :

- postes ne concernant pas le groupe OENEO : émissions issues des sols et de la biomasse ; émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid ; actifs en leasing amont ; franchise aval, leasing aval ;
- postes exclus : déplacements des visiteurs et des clients (considéré non significatif déplacements au regard du faible poids des déplacements professionnels et domicile-travail – moins de 3 % de l'empreinte du Groupe).

Par ailleurs, les émissions associées à la combustion de la biomasse sur nos sites industriels sont considérées comme nulles, car le carbone biogénique de la biomasse a été séquestré lors de la croissance du bois (bilan nul entre séquestration et émissions).

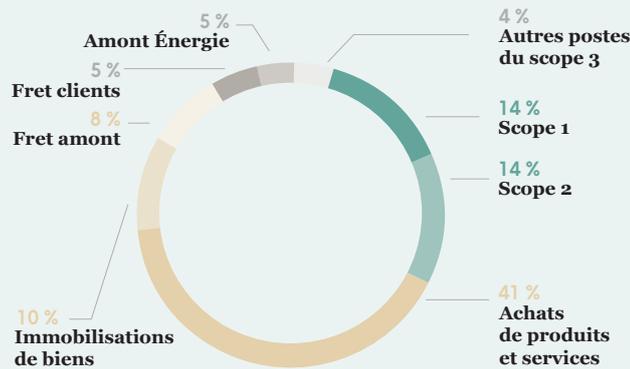
• Résultats et évolution

L'empreinte carbone du Groupe s'élève en 2022 à 79 630 tonnes CO₂eq. pour l'année 2022, en diminution de 3 % par rapport au bilan 2019. Elle se répartit entre les trois activités du Groupe dans les mêmes proportions qu'en 2019.

Les résultats présentent un profil équivalent aux résultats 2019, avec une place plus importante des émissions indirectes du Scope 3 (achats de matières et amortissements de biens notamment), du fait de la diminution des émissions liées à l'énergie (Scopes 1 & 2).

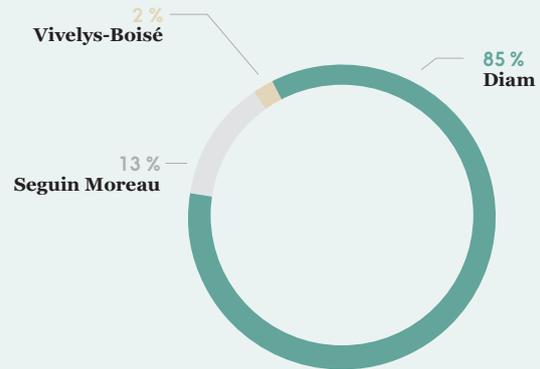
RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 2022 PAR POSTE D'ÉMISSIONS

(en % des émissions totales)



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU GROUPE PAR ENTITÉ

(en % des émissions totales)



ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SCOPES

(en tonnes de CO₂eq.)



Les émissions directes et indirectes liées à nos consommations d'énergie (Scopes 1 & 2) diminuent fortement (- 18 %) entre 2019 et 2022. Alors qu'elles représentaient 32 % de nos émissions en 2019, elles ne représentent plus que 28 % en 2022.

Les consommations d'énergie sont restées stables entre les deux années malgré une activité qui a fortement progressé (+ 12 % de bouchons, + 35 % de barriques vendus). En réduisant progressivement l'intensité énergétique de nos procédés, les efforts constants de maîtrise des consommations portent déjà leur fruit.

La forte diminution des émissions est le fait de l'évolution à la baisse des facteurs d'émission de l'électricité sur la péninsule ibérique (augmentation conséquente de la part renouvelable dans le mix électrique) : nos sites Diam Corchos et Diam Portugal représentant les deux tiers des consommations électriques du Groupe, cette évolution positive impacte fortement nos résultats.

Les émissions indirectes non liées à l'énergie augmentent légèrement (+ 3 % pour l'ensemble du Scope 3). La progression de l'activité s'est accompagnée d'une consommation plus importante de matières premières et de nouveaux investissements productifs, sans qu'elle ne soit proportionnelle à la hausse d'activité entre les deux années de référence, reflétant les efforts d'économie sur la matière et de réduction des emballages. Il faut notamment souligner que le projet Cerclage de Seguin Moreau porte déjà ses fruits, avec une réduction de la consommation d'acier galvanisé malgré une forte hausse de la production de barriques.

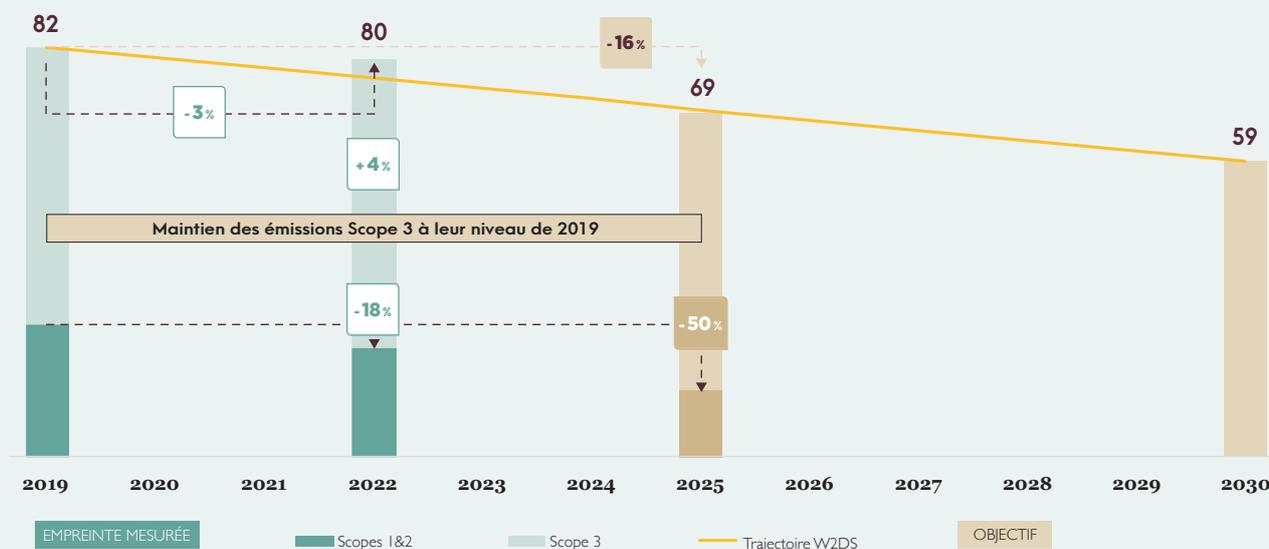
• Placement sur la trajectoire et perspectives

Sur la base des résultats 2019, le Groupe a défini en 2020 une trajectoire à horizon 2025 en se plaçant sur une trajectoire « Well Below 2 Degrees » (W2DS) du SBTi⁽¹⁾ à l'horizon 2030.

Notre objectif de réduction de 16 % de nos émissions entre 2019 et 2025 repose sur un effort ambitieux de diminuer de moitié les émissions liées à nos consommations d'énergie (Scopes 1 & 2) et de maintenir nos émissions du Scope 3 malgré la hausse des activités.

La baisse des émissions entre 2019 et 2022 commence à nous engager sur cette trajectoire et ce alors que le déploiement des projets définis courant 2021 pour atteindre nos objectifs a seulement débuté en 2022 (centrale solaire de Seguin Moreau Napa Cooperage, projet Cerclage de Seguin Moreau, projet Énergie Carbone de Diam Bouchage) et va se poursuivre de façon planifiée jusqu'en 2025.

TRAJECTOIRE W2DS DU GROUPE OENEO (en milliers de tonnes CO₂eq.)



Pour les Scopes 1 & 2, nos projets d'investissement sur la maîtrise de nos consommations d'énergie et le développement de moyens de production d'énergie renouvelable sont à la hauteur de notre objectif de diminuer de moitié nos émissions liées à l'énergie à horizon 2025 : nous attendons un décrochage progressif des émissions au cours des années à venir, au fur et à mesure de la réalisation des projets.

Pour le Scope 3, les efforts de maîtrise de la consommation de matière et le travail avec nos fournisseurs doivent se poursuivre

et s'amplifier pour maîtriser nos émissions sur ce périmètre et retrouver notre niveau de 2019 dans les années à venir.

Au-delà de ces objectifs 2025, cette nouvelle évaluation va nous servir de base pour nous projeter au-delà des projets déjà définis pour les années à venir, sur une trajectoire à horizon 2030. En effet, le travail sur notre chaîne de valeur (fournisseurs, transporteurs, clients) devra nous permettre de pérenniser et de poursuivre nos efforts d'atténuation sur un horizon de temps plus long.

(1) La Science Based Targets Initiative (SBTi) se fonde sur une évaluation scientifique objective des efforts nécessaires à la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les objectifs de réduction des émissions adoptés par une entreprise sont considérés comme conforme au SBTi s'ils correspondent au niveau de décarbonation requis pour limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement en deçà de 1,5 °C.

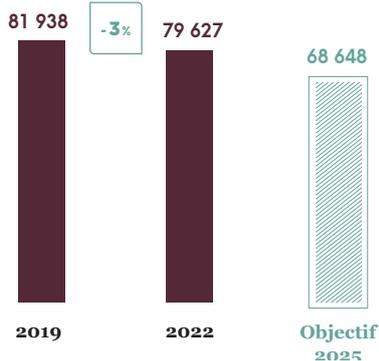
La trajectoire « Well Below 2 Degrees » (W2DS) est une trajectoire qui se base sur une probabilité de 67 % de rester en dessous d'un réchauffement climatique de 2 °C. Nous nous sommes appliqués à nous placer sur une telle trajectoire, mais nos objectifs étant fixés à horizon 2025 pour une première étape, nous n'avons pas enregistré notre trajectoire auprès du SBTi.

OBJECTIF

Réduire de 16 % notre empreinte carbone entre 2019 et 2025

RÉSULTATS

Empreinte carbone globale (en tonnes de CO₂eq.)

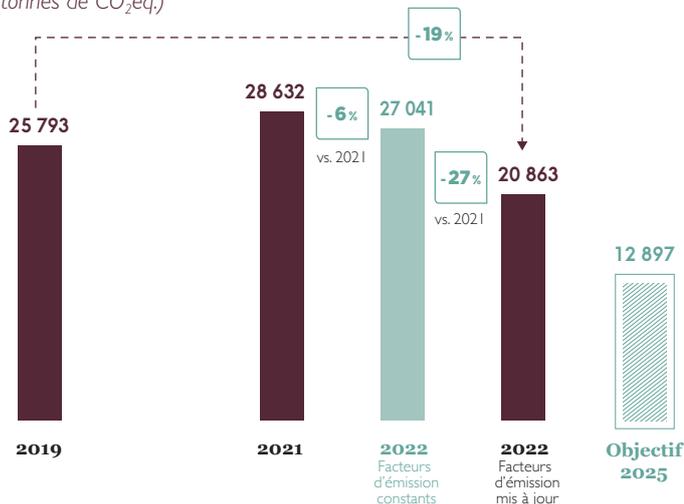


OBJECTIF

Réduire de 50 % nos émissions de gaz à effet serre liées à la consommation d'énergie et aux procédés industriels entre 2019 et 2025

RÉSULTATS

Émissions liées à la consommation d'énergie et aux procédés industriels ⁽¹⁾ (en tonnes de CO₂eq.)



(1) Les émissions de gaz à effet de serre suivies annuellement sur les Scopes 1 & 2 se rapportent au périmètre environnemental de la DPEF et ne comprennent pas les émissions liées aux véhicules opérés dans l'entreprise. Ce poste est par contre intégré dans les résultats de l'empreinte carbone globale présentée plus haut.

OBJECTIF

Développer nos moyens de production d'énergie de source renouvelable (biomasse, solaire)

RÉSULTATS

Nombre de centrales photovoltaïques implantées sur nos sites en vue d'une auto-consommation

2

Part de la consommation d'énergie issue de la production interne d'origine renouvelable

40 %

Les émissions de gaz à effet serre liées à la consommation d'énergie et aux procédés industriels (Scopes 1&2) diminuent de 27 % entre 2021 et 2022 et de 18 % par rapport à l'année de référence 2019. Ce résultat est la conjugaison d'une baisse de consommation énergétique du Groupe (- 7 % en un an, dont des consommations de gaz à - 28 % – cf. § 2.5.2.2 Énergie) et de la forte baisse en deux ans du facteur d'émission de la production électrique en Espagne et au Portugal (de l'ordre de 40 %).

Les projets programmés d'ici 2025 pour économiser l'énergie et couvrir nos besoins par des moyens de production de source renouvelable nous engagent sur la route de notre objectif 2025.

Le Groupe a investi en 2022 dans une seconde centrale photovoltaïque aux États-Unis sur le site de Seguin Moreau Napa Cooperage. Le Groupe utilise par ailleurs de longue date les sous-produits de ses activités (copeaux de bois et poussières de liège) comme source renouvelable de chaleur. Biomasse, et solaire dans une moindre mesure, représentent aujourd'hui 40 % de notre mix énergétique.

2.5.2.1.2 Politiques et actions

En 2022, les entreprises du Groupe ont poursuivi l'implémentation des projets de réduction des consommations d'énergie et de matière et de développement d'énergie renouvelable qui nous permettront d'atteindre les objectifs 2025 de notre trajectoire sur les Scopes 1 & 2.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR L'UTILISATION DE PRODUITS À MOINDRE IMPACT

Chaque division met en place des actions spécifiques aux produits vendus, en fonction de leurs impacts respectifs.

ACTIONS 2022



Travail continu sur le packaging des bois œnologiques : réduction de l'épaisseur des sacs des copeaux, suppression de certains composants comme les poignées en plastique du packaging des douelles.



Poursuite du projet lancé en 2021 autour du cerclage (20 % de notre empreinte carbone provient de l'utilisation des cercles en acier galvanisé pour la tenue mécanique des barriques et grands contenants) par la validation des options techniques en termes de réduction de l'épaisseur ou du nombre de cercles et incitation des clients à choisir ces options. Dans ce cadre, nous avons livré chez le plus gros client de la filière COGNAC une première année complète de barriques à impact métal réduit (passage de 10 cercles à 8 cercles, conduisant à une économie de plus de 10 tonnes d'acier)



Philippe FEZAS

Domaine Chiroulet, client du Groupe

« LA BARRIQUE ELEMENT RÉPOND À NOS ATTENTES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Au domaine Chiroulet, propriété viticole familiale en Gascogne depuis quatre générations, nous sommes très sensibles aux aspects environnementaux : nous sommes en effet un domaine certifié HVE3 (niveau 4 en cours) depuis 2019, certifié Bio pour le vignoble rouge depuis 2022. Nous avons également mis en place une dépollution totale de nos rejets d'eau et avons installé plus de 1 000 m² de toiture photovoltaïque.

Ainsi, quand la barrique ELEMENT m'a été présentée dans un esprit de développement durable par la diminution de l'empreinte carbone, j'ai été séduit par le

projet, et en particulier par l'idée du cerclage en quatre cercles au lieu de six.

Aussi, j'ai décidé de faire un essai avec deux barriques. Bien conscient que ça n'impactera en rien la qualité organoleptique du fût mais que ça s'inscrira parfaitement dans notre démarche de viticulture durable sur le domaine familial.

Cela sera un clin d'œil audacieux pour nos visiteurs : la part grandissante des barriques 4 cercles illustrera concrètement notre trajectoire environnementale dans nos chais !

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE NOS SITES INDUSTRIELS

L'enjeu énergétique est double dans le contexte actuel : la réduction de l'empreinte carbone en lien avec notre consommation énergétique est nécessaire pour suivre notre trajectoire et la conjoncture actuelle nous pousse également à réduire nos consommations de manière significative pour minimiser l'impact de la hausse du coût de l'énergie.

ACTIONS 2022



Atteinte dès 2022 des objectifs 2025 de la politique énergétique de Boisé (cf. § 2.5.2.2.).



Implantation d'une centrale solaire photovoltaïque sur la toiture de Seguin Moreau Napa Cooperage en Californie à l'été 2022 : d'une puissance de 180 kWc, elle produira l'équivalent de la consommation électrique de la tonnellerie et permettra d'économiser de l'ordre de 150 tonnes de CO₂ par an. C'est la deuxième centrale solaire installée dans le Groupe après Boisé en 2020.



Avancement du projet Carbone lancé en 2021 pour réduire de 55 % d'ici 2025 les émissions de la division liées à ses consommations d'énergie et ses procédés industriels (voir § 2.5.2.2.).

Plusieurs projets structurants de réduction des consommations et rejets de gaz à effet de serre sont déjà définis et planifiés pour l'usine de Diam Corchos en Espagne, le site le plus consommateur de la division ; d'autres pistes d'actions identifiées sont actuellement à l'étude sur l'ensemble des sites de la division.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE PAR L'OPTIMISATION DE NOTRE CHAÎNE LOGISTIQUE

Dans le cadre de sa stratégie Carbone, les entreprises du groupe OENEO ont instauré un dialogue avec leurs prestataires de transport et les accompagnent vers la décarbonation de leur activité.

ACTIONS 2022



Optimisation du transport de la matière première à destination de la tonnellerie à NAPA dans le cadre du marché de ventes de barriques en chêne français aux États-Unis : les sets usinés sont désormais livrés directement à NAPA par transport maritime pour montage des barriques. Cette modification permet d'économiser la traversée du bois en camion de la côte Est à la côte Ouest des États-Unis.



Implantation de bornes de recharge sur l'ensemble des sites en 2022 et 2023 : les collaborateurs pourront recharger leur véhicule pendant leur temps de travail, avec une facturation de l'électricité au prix coûtant pour l'entreprise.

Sélection d'un nouveau transporteur pour le marché France, équipé de véhicules roulant au B100, carburant à base d'huile de colza ayant un facteur d'émission inférieur de plus de 50 % à celui du diesel ⁽¹⁾ : il assurera à partir de 2023 la majorité des livraisons depuis notre site de Champagne et un tiers des livraisons depuis le site de Céret.

(1) Source : Base Empreinte de l'ADEME : 1,21 gCO₂/litre de B100 vs 2,63 gCO₂/litre de B30.

2.5.2.2 GÉRER DURABLEMENT NOS CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIE

2.5.2.2.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

Les ressources en eau et en énergie posent des défis de taille pour l'avenir : dans les vingt prochaines années, l'écart entre les besoins et les ressources disponibles en eau pourrait atteindre 40 %⁽¹⁾ à l'échelle planétaire et l'utilisation d'énergie fossile soulève des questions de répartition des ressources disponibles et d'épuisement

de ressources non renouvelables, sans faire mention des impacts climatiques.

Dans une logique de responsabilité et de durabilité, le Groupe doit maîtriser et réduire la consommation de ces ressources.

OBJECTIF

Sensibiliser et former nos collaborateurs aux enjeux environnementaux

RÉSULTATS

% du personnel formé/sensibilisé à l'environnement

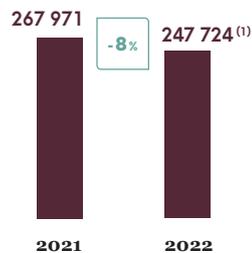
31 % **-1pt**

OBJECTIF

Diminuer notre consommation en eau

RÉSULTATS

Consommation totale d'eau du Groupe (en m³)



(1) Dont 66 % provenant de nos forages.

Évolution de la consommation par bouchon/produit fabriqué

BOUCHAGE

-12 %

ÉLEVAGE

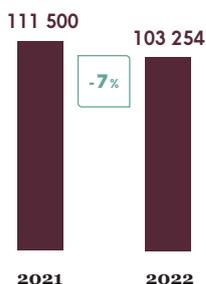
-5 %

OBJECTIF

Diminuer notre consommation d'énergie

RÉSULTATS

Consommation d'énergie du Groupe hors biomasse (en MWh)



Évolution de la consommation d'énergie (hors biomasse) par produit fabriqué

BOUCHAGE

(kWh/1 000 bouchons)

+2 %

ÉLEVAGE

(kWh/kg)

-9 %

Consommation totale d'énergie du Groupe (y compris biomasse)

171 656 MWh

Répartition de la consommation d'énergie par source (biomasse comprise) sur l'année



L'année 2022 a vu une baisse des consommations d'eau et d'énergie à l'échelle du Groupe, notamment une réduction conséquente de 28 % de la consommation de gaz.

L'indicateur d'intensité énergétique s'améliore dans la division Élevage et se maintient dans la division Bouchage : le plan d'investissement sur la maîtrise énergétique étant en cours de déploiement, cet indicateur devrait s'améliorer significativement d'ici 2025.

Le Groupe maintient le niveau de sensibilisation de ces collaborateurs aux enjeux environnementaux, avec environ un tiers de l'effectif concerné.

(1) Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050, Chapitre 5 : Eau, OCDE, 2012.

2.5.2.2 Politique et actions

OENEO est engagé dans une politique volontaire de maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie à travers trois axes majeurs :

- l'optimisation des processus de production par l'innovation ;
- la prise en compte de la consommation d'énergie et d'eau à chaque investissement ;

- la mise en œuvre de programme d'actions de sensibilisation des salariés à l'environnement à travers une démarche d'amélioration continue.

2

RÉDUIRE ET OPTIMISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Les entreprises du Groupe poursuivent leurs efforts de maîtrise des consommations énergétiques par des actions ciblées, permettant de réduire l'intensité énergétique de nos activités. Ces actions et efforts sont d'autant plus clés dans le contexte actuel (cf. § 2.5.2.1.2 Réduction de l'empreinte carbone par la transition énergétique de nos sites industriels).

ACTIONS 2022



Poursuite de la démarche d'amélioration continue dans le cadre de la certification ISO 50001 du site de Bois : grâce à des actions comme l'asservissement de l'aspiration des poussières au fonctionnement de chaque machine génératrice, la consommation d'énergie rapportée à la production a diminué de 16 % pour l'électricité et 22 % pour le gaz entre 2021 et 2022. Par ailleurs, 21 % de l'électricité consommée sur le site provient de la production de la centrale photovoltaïque implantée sur le site.



Démarrage à l'automne 2022 du diagnostic énergétique du site de Ronchamp afin de déterminer les actions d'économie d'énergie et d'optimiser de l'utilisation de la biomasse utilisée pour le séchage du bois.

Construction du troisième hangar de stabilisation du bois à Merpins : chaque hangar, implanté au rythme d'un par an, permet de protéger les merrains des intempéries et ainsi qu'économiser douze cycles de séchage électrique par an.



Réorganisation de la production chez Diam Portugal pour limiter au maximum le recours aux chaudières au gaz qui servent d'appoints à la chaudière biomasse lors de son arrêt hebdomadaire pour nettoyage : la consommation de gaz a été réduite de 60 % par rapport à 2021.

Démarrage des premiers investissements structurants fin 2022 dans le cadre du projet Carbone (cf. ci-dessous).



Eduardo BUENO

Chef de Projet industriel, Diam Corchos

« L'ÉNERGIE EST PRÉCIEUSE, DIAM L'ÉCONOMISE »

Diam est le plus important consommateur d'énergie d'OENEO. C'est pourquoi le projet Carbone de Diam Bouchage a pour objectif ambitieux de réduire de 55 % d'ici 2025 les émissions de gaz à effet de serre associées à la consommation d'électricité et de combustibles.

Ce projet, démarré en 2020 suite à la construction de la trajectoire Carbone du Groupe, est structuré autour de deux axes :

- consommer moins d'énergie en augmentant l'efficacité énergétique des procédés et en récupérant la chaleur de nos procédés ;
- faire appel aux énergies renouvelables, comme le solaire, mais aussi mieux valoriser les poussières

de liège générées par nos procédés. En effet, elles constituent un combustible renouvelable pour nos besoins en chaleur.

Le projet s'est concrétisé dès 2022 par le lancement d'améliorations sur le site de San Vicente en Espagne, comme la rénovation complète de la centrale d'air comprimé et la récupération de chaleur de l'usine Diamant qui baissera significativement sa consommation de gaz.

Les autres projets, qui concernent également le site de Diam Portugal, sont inscrits dans notre plan industriel, seront réalisés de façon planifiée d'ici à 2025.

MAÎTRISER ET MINIMISER NOS CONSOMMATIONS D'EAU

Pour maîtriser et minimiser nos consommations d'eau, il est nécessaire de les piloter finement. En 2021, l'équipement de compteurs d'eau sous divisionnaires de trois usines avait permis d'identifier et de réduire les fuites de nos sites industriels. En 2022, les consommations ont été réduites et des investissements et actions se poursuivent pour limiter nos prélèvements.

ACTIONS 2022



Chez Boisé, diminution de 23 % des consommations d'eau rapporté à la production, grâce à notre démarche d'amélioration continue (suivi précis et optimisation des procédés).



Chez Sambois, implantation en fin d'année d'un système de récupération des eaux de pluie et des ruissellements pour limiter les prélèvements par pompage de l'eau nécessaire à l'humidification des grumes sur parc (livraison début 2023).



Déploiement du projet de remplacement de l'étape de rinçage à l'eau des bouchons par un dépoussiérage à sec, dans l'optique de réduire la consommation d'eau, mais aussi d'éviter l'utilisation d'énergie liée au séchage les bouchons après rinçage. La modification du processus est désormais effective sur la majeure partie de la production au Portugal (qui a réduit sa consommation d'eau de 27 % entre 2021 et 2022) et sur 30 % des lignes du site espagnol. La poursuite du déploiement sur l'ensemble des sites est prévue au cours des prochains exercices.

SENSIBILISER ET FORMER NOS COLLABORATEURS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AUX BONNES PRATIQUES

En tant que Groupe engagé, il nous semble essentiel de sensibiliser et former nos collaborateurs afin qu'ils adoptent des gestes éco-responsables dans leurs activités professionnelles comme personnelles.

L'amélioration continue de nos procédés afin de réduire notre impact environnemental est une manière induite de sensibiliser nos collaborateurs à ces enjeux dans l'exercice de leur métier. Sur les sites certifiés ISO 14001 et ISO 50001, la sensibilisation est constante et formalisée annuellement, permettant de rappeler à chaque collaborateur sa contribution aux atteintes des objectifs environnementaux des sites. Certains sites comme ceux de Diam France et Boisé incluent dans leur procédure d'accueil les gestes essentiels pour la protection de l'environnement.

De plus, nous considérons qu'il est clé de mener proactivement des actions de sensibilisation sur les enjeux énergie et climat pour tous nos salariés : agir pour réduire l'impact environnemental du Groupe doit faire partie intégrante de notre culture commune.

En 2022, le Groupe a organisé plusieurs Fresques du Climat, un atelier participatif qui permet aux collaborateurs de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques avant de passer à l'action. C'est le cas de l'ensemble des managers du Groupe lors du Comité Managers de juin 2022, tandis que les premières fresques ont été animées dans les entités de Céret, Fiães et Merpins en décembre 2022. À horizon 2025, le groupe OENEO veut déployer des animateurs de la Fresque du Climat et proposer d'autres mobilisations équivalentes, dans chacune de ses entités. Le Groupe souhaite ainsi permettre à tous ses collaborateurs de partager une réelle compréhension de la nécessité d'une transition environnementale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2022



À Merpins, organisation d'un évènement Climat/Environnement lors de la réunion de fin d'année mi-décembre : exposition sur la réduction des déchets et participation d'une cinquantaine de personnes volontaires à plusieurs ateliers (Fresque du Climat, Eco-Challenge, Inventons nos vies bas-carbone, visionnage du film « Demain »).



Participation de l'ensemble des sites de la division à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), permettant de sensibiliser l'ensemble du personnel de la division à la thématique. Sous différentes formes selon les sites, les animations et les ateliers mis en place ont mis à l'honneur le principe des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Ces démarches ont été discutées dans un contexte professionnel, permettant d'identifier des axes de progrès sur nos sites, mais également dans un contexte personnel.

2.5.2.3 VALORISER LES DÉCHETS ET SOUS PRODUITS

2.5.2.3.1 Enjeux, objectifs et résultats associés

Selon les statistiques fournies par la Banque mondiale, la production mondiale de déchets devrait augmenter de 70 % d'ici 2050 alors que nous produisons déjà plus de 2 milliards de tonnes de déchets par an ⁽¹⁾. La majorité de ces déchets ne sont pas recyclés et constituent ainsi une source de pollution. En 2016, ils représentaient 5 % des émissions globales de gaz à effet de serre, soit 1,6 milliard de tonnes de CO₂, faisant de la valorisation des déchets un enjeu majeur de notre siècle.

Dans ce contexte, OENEO a pour objectif de réduire l'impact des déchets et sous-produits, maîtriser les risques industriels et minimiser au maximum les éventuelles pollutions engendrées par nos activités.

Nos sites industriels respectent les réglementations environnementales européennes et nationales de plus en plus contraignantes afin de garantir la protection de l'environnement, la sécurité des personnes et la pérennité de nos outils industriels.

Pour que la maîtrise des risques et des pollutions rentrent dans le quotidien de la gestion de ses sites industriels, la division Bouchage s'est engagée dans la certification ISO 14001. Avec la certification de Diam Portugal au printemps 2023, l'ensemble des sites de la division sont désormais couverts.

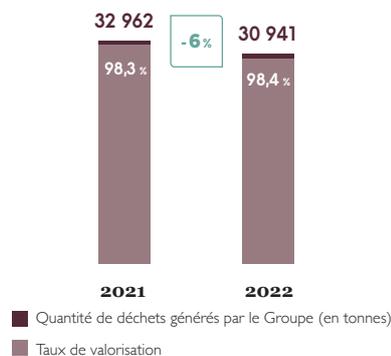
OBJECTIF

Maintenir un niveau de valorisation minimum de 95 % des déchets produits lors de nos process de fabrication

RÉSULTATS

Quantité de déchets générés par le Groupe et taux de valorisation

L'ensemble des entreprises du Groupe maintiennent un taux élevé de valorisation de leurs déchets.



2.5.2.3.2 Politiques et actions

VALORISER NOS DÉCHETS ET SOUS-PRODUITS

Valoriser au moins 95 % des déchets produits lors de nos procédés de fabrication est un véritable défi relevé par chaque entité. Sur tous les sites industriels, des dispositifs de tri des déchets à la source des déchets sont présents, permettant d'isoler les déchets dangereux d'une part ; et de diriger les déchets valorisables vers les bonnes filières. De plus, nos sous-produits de liège et bois, représentant la majorité de notre production de déchets, font l'objet d'une attention particulière pour atteindre une valorisation intégrale.

(1) What a Waste 2.0 : A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050.

ACTIONS 2022



Mise en place du tri et d'une prestation de réparation des palettes de transport de merrains à Merpins pour retour sur les merranderies : sur l'année 2022, près de la moitié des besoins ont pu être couverts par cette opération.

Démarche active pour la valorisation auprès d'autres industriels (cosmétique, parfumerie) des coproduits générés lors de la fabrication des bois œnologiques.



Valorisation de l'intégralité des poussières de liège (résidus liés à la production de la mise à la dimension des bouchons) du site de Céret via des filières de recyclage externes, de compostage et de production de supports de culture pour toits végétalisés.

FOCUS

Diam Portugal – Une rénovation complète du tri des déchets

Le schéma de tri et de valorisation des déchets produits sur l'usine de Fiães a été complètement rénové à l'automne 2022. Les containers de tri ont été multipliés au plus près des lieux de production, des zones de regroupement des palettes mises en place. Les déchets sont ensuite regroupés sur une nouvelle zone aménagée pour accueillir les bennes qui seront collectées pour être dirigées vers les différentes filières de recyclage (carton, plastique, métaux, bois, ...).

Cette nouvelle organisation a été accompagnée d'une forte communication : au-delà du renforcement de la signalisation, un jeu a été créé et placé dans la cantine qui aide à comprendre comment trier les déchets, et les consignes sont rappelées autant que nécessaire dans les points quotidiens d'équipe.

Le lancement de cette nouvelle organisation lors de la journée déployée pour la Semaine européenne des déchets a permis de mobiliser l'ensemble des collaborateurs pour faire du tri à la source un geste quotidien.

S'ENGAGER POUR LA VALORISATION DE NOS PRODUITS EN FIN DE VIE

Les produits commercialisés par le groupe OENEO sont naturels, mais également recyclables. Conscient de l'importance d'apporter des solutions de collecte à ses clients, le Groupe s'engage dans la recherche de solutions pour permettre la valorisation de ses produits en fin de vie. En 2022, OENEO a notamment choisi d'élargir le périmètre de ses partenariats pour couvrir davantage de territoires en France.

ACTIONS 2022



Dans le secteur de la parfumerie, fabrication de tonnelets exclusifs en réemployant des douelles issues de barriques à Cognac.



Engagement d'un partenariat avec France Cancer pour le recyclage des bouchons en fin de vie : France Cancer collecte, trie et revend les bouchons à une entreprise française de recyclage du liège pour financer son soutien à la recherche médicale. Diam Bouchage met à disposition de ses clients des bornes de collecte pour les espaces de dégustation ou les bouchons en liège non utilisés, et les informe du dispositif de France Cancer afin qu'ils s'inscrivent dans les tournées de collecte. En s'appuyant sur un réseau logistique déjà existant, cette solution permet de donner une seconde vie à nos produits, en limitant les impacts de leur collecte. Par cette mise en relation, nous permettons par ailleurs à France Cancer d'augmenter ses sources de financements.

2.6 PRODUITS ET SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE



2

Par son offre, le groupe OENEO souhaite apporter des produits et des services à forte valeur ajoutée à ses clients et répondre aux nouvelles tendances du marché. Ainsi, le Groupe assure la sécurité alimentaire des produits en maîtrisant ses chaînes de production d'une part et, d'autre part, innove continuellement en développant des solutions durables pour la filière, les collaborateurs et l'environnement. En effet, l'élargissement de son offre vient accompagner le secteur viticole et vinicole dans l'adaptation et l'anticipation des enjeux liés au réchauffement climatique et à la protection de l'environnement.



“

Christophe LOISEL

Directeur R&D, Diam Bouchage

« INNOVER NOUS PRÉPARE AU FUTUR »

Le changement climatique est une évidence aujourd'hui qui impacte déjà les pratiques viticoles et vinicoles de nos clients ainsi que le profil aromatique de leurs vins. Par ailleurs les consommateurs sont de plus en plus exigeants quant au respect de l'environnement : autant de défis pour le monde de la vigne et du vin. Le groupe OENEO, au service des acteurs viti-vinicoles, innove sans cesse pour anticiper ces évolutions et proposer à ses clients des produits et services irréprochables techniquement et responsables sur les plans environnemental et sociétal.

Chez Diam, nous travaillons depuis dix ans autour de deux axes de recherche prioritaires qui répondent à cette exigence : la « gestion de l'oxygène » de nos bouchons en liège qui permet d'optimiser le vieillissement des vins en bouteille et d'anticiper l'impact du changement climatique sur leur conservation ; la « Naturalité » qui vise à la validation de nouvelles matières premières, entièrement biosourcées, pour la composition de nos bouchons micro-agglomérés.

Nos programmes de R&D complètent ainsi parfaitement nos démarches industrielles au service du développement durable du monde du vin.

2.6.1 Garantir la sécurité alimentaire des produits

2.6.1.1 ENJEUX, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ASSOCIÉS

La qualité et la conformité des produits du groupe OENEO font l'objet d'une attention particulière car ils sont destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. Notre ambition est d'assurer un niveau de qualité sans compromis grâce à la mise en place de méthodes de travail et à la certification de nos activités qui couvre la chaîne de production.

OBJECTIF

Maîtriser les risques alimentaires dans une démarche d'amélioration continue

RÉSULTATS

Budget consacré à la sécurité alimentaire

729 K€ **+15%**

Sites de fabrication certifiés pour la sécurité alimentaire des produits (cet indicateur porte sur le périmètre européen)

7 sur 9

2.6.1.2 POLITIQUES ET ACTIONS

POLITIQUES DÉDIÉES À LA QUALITÉ ET À LA SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Dans chacune de leur division, les entreprises du groupe OENEO mettent en place des politiques et actions afin que leurs produits satisfassent les exigences réglementaires et celles des clients, assurant ainsi la santé du consommateur final.

ACTIONS 2022



Déploiement de la Politique Qualité structurée en trois parties : la Qualité et la Sécurité des Denrées Alimentaires, l'Environnement et la Sécurité du Personnel.



Déploiement de la politique qualité et sécurité définie en 2021 autour de deux axes prioritaires : l'écoute et la satisfaction des attentes des clients et la production de barriques et grands contenants sains et sûrs.



Déploiement de la politique Qualité, Sécurité des Aliments, Environnement et Santé-Sécurité (QSAES).

Le groupe OENEO appuie ces politiques dédiées à la qualité et à la sécurité des aliments sur des certifications garantes du respect des principes du système de management de la qualité ainsi que d'autres méthodes, complémentaires, d'amélioration continue comme les méthodes de Lean management. Toutes ces certifications font régulièrement l'objet d'audits, de mises à jour et de contrôles.

FOCUS

Des certifications pour manager la sécurité alimentaire

Pour aller plus loin, certaines entités d'OENEO s'engagent dans des certifications relatives au management de la sécurité alimentaire :

- **Certification ISO 22000** – Système de management de la sécurité des denrées alimentaire dont la conformité à la norme peut être certifiée. Elle explique les moyens qu'un organisme doit mettre en œuvre pour démontrer son aptitude à maîtriser les dangers liés à cette sécurité afin de garantir que toute denrée alimentaire est sûre.
- **Certification FSSC 22000** ⁽¹⁾ – Basée sur la norme ISO 22000 et intégrant des exigences supplémentaires, cette certification combine les exigences mutualisées des distributeurs et des industriels en matière de sécurité des aliments.

Ces certifications s'appuient sur la méthode HACCP, un système basé sur sept principes qui permet d'identifier, évaluer et maîtriser les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

Elles sont déployées sur les principaux sites de fabrication de nos produits :

Certifications	Entités concernées	Date de première certification
Certification ISO 22000	Seguin Moreau & C°	2007
	Boisé France	2017
Certification FSSC 22000	Diam Corchos SA	2015 (auparavant ISO 22000)
	Diam France	2015 (auparavant ISO 22000)
	Diam Portugal	2021 (auparavant ISO 22000)

(1) Food Safety System Certification 22000.

MAÎTRISE DES RISQUES ALIMENTAIRES : UNE AMÉLIORATION CONTINUE

La sécurité alimentaire progresse continuellement sur les sites du groupe OENEO, répondant ainsi aux demandes de nos clients et aux exigences du marché. Cette progression prend la forme d'uniformisation et déploiement de bonnes pratiques et de renforcement continu des procédures existantes.

ACTIONS 2022



Chez Boisé, déploiement de la Food Safety Culture et renforcement du plan Food Defense.



Démarrage de l'analyse HACCP suite à l'internalisation de la production de staves dans l'activité bois œnologiques sur le site de Ronchamp en 2021.

Lancement d'un protocole de prélèvements et analyses des copeaux du plancher des containers maritimes utilisés afin de garantir la non-contamination lors du transfert des barriques en chêne français vers le marché américain.



Uniformisation des pratiques avec le déploiement de la charte Hygiène sur l'ensemble des sites de la division.

Déploiement de la démarche Food Defense, visant la protection de la chaîne alimentaire contre les risques d'actions malveillantes, criminelles ou terroristes : cette démarche a été mise en place sur le site de Cumières et renforcée sur les sites de Céret et de Diam Portugal par de nouveaux dispositifs de surveillance, de sécurité et de gestion des stocks.

2.6.2 Innover continuellement dans notre offre de produits et services

2.6.2.1 ENJEUX, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ASSOCIÉS

Innover est au cœur de notre stratégie pour garantir la pérennité de notre activité et faire évoluer nos métiers au rythme des marchés.

Pour prendre les bonnes décisions de la vigne au chai, le groupe OENEO s'appuie sur des solutions innovantes, complémentaires aux gestes précis et immuables du tonnelier et à un bouchage de qualité. En ce sens, les équipes R&D des entités du groupe OENEO

travaillent au développement d'innovations pour améliorer nos savoir-faire et optimiser continuellement la qualité de nos offres.

L'ambition du Groupe est ainsi d'offrir aux producteurs de vins et de spiritueux des produits et des solutions à la fois novateurs et durables, qui répondent au mieux à leurs besoins et leurs attentes.

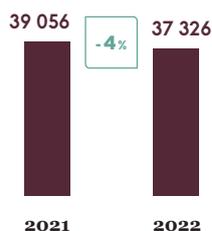
OBJECTIF

Développer des produits à moindre empreinte environnementale

RÉSULTATS

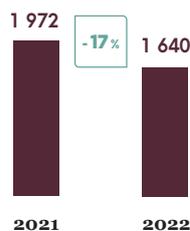
BOUCHAGE

Bouchons (milliers) vendus labellisés FSC® et OkBiobased 4*



ÉLEVAGE

Produits (tonnes) vendus certifiés PEFC™



Au sein de la division Élevage, les ventes de produits Boisé labellisés PEFC™ poursuivent leur progression (+ 5 %). Elles diminuent chez Seguin Moreau & C° (- 36 %), du fait d'une moindre demande des clients tant pour les barriques que pour les grands contenants certifiés PEFC™.

Pour la division Bouchage, la hausse des ventes des bouchons Origine labellisés OkBioBased 4 étoiles se poursuit (+ 51 %), compensant la baisse des ventes de bouchons certifiés FSC® (- 61 %) : ces ventes retrouvent leur niveau 2020 après une forte progression en 2021.

2.6.2.2 POLITIQUES ET ACTIONS

INNOVER POUR DES PRODUITS À MOINDRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Il nous paraît évident de mettre notre expertise historique au service du développement de nouveaux produits à moindre impact environnemental car un futur souhaitable et durable doit s'appuyer sur de telles innovations. Au-delà de la certification PEFC/FSC® de nos produits, nous développons des produits moins consommateurs de matière, et nous utilisons des matériaux alternatifs aux produits pétrosourcés, réduisant l'utilisation de matières polluantes.

ACTIONS 2022



Lancement des nouvelles barriques ELEMENT fabriquées dans une optique de réduction de l'ensemble des impacts :

- bois 100 % certifié PEFC™ ;
- plan de cerclage à 4 cercles (contre 6 à 10 habituellement) pour réduire l'impact Carbone des matières engagées (cf. FOCUS Empreinte Carbone) ;
- emballage avec un film plastique biosourcé et biodégradable.



Poursuite des travaux de recherche pour étendre la gamme de bouchons Origine by Diam® labellisés OkBioBased 4 étoiles, aujourd'hui destinée aux vins de garde et vins biologiques, à tous les autres types de vins (effervescents, spiritueux, entrée de gamme). L'objectif est de trouver des matériaux biosourcés susceptibles de remplacer certaines matières premières pétro-sourcées utilisées dans les bouchons et en mesure d'apporter les mêmes garanties que les matériaux traditionnels pour la conservation du vin. Ces innovations sont réalisées en partenariat avec nos fournisseurs et des établissements de recherche publics par le biais de soutiens à des thèses et post-doctorats.

Pour être pleinement partie prenante de l'innovation dans le secteur des nouveaux matériaux issus de la biomasse, Diam Bouchage a rejoint en 2022 le cluster Bioeconomy For Change, réseau de référence de la bioéconomie en France, en Europe et à l'international ⁽¹⁾.

(1) <https://www.iar-pole.com>.

INNOVER POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES CAVES

Conscient des enjeux sociaux et environnementaux sur sa chaîne de valeur, le groupe OENEO a l'ambition de proposer des solutions techniques qui facilitent ou améliorent les conditions de travail dans les caves et chez nos clients et qui apportent une meilleure performance environnementale pour répondre à leurs propres enjeux.

Dans la division Élevage notamment, Vivelys investit de façon continue et soutenue pour développer de nouvelles solutions d'automatisation et de pilotage proactif dans les chais répondant aux enjeux de réduction de la pénibilité et des risques au travail ainsi que des impacts environnementaux de la vinification.

ACTIONS 2022



Déploiement de l'offre de « Gestion Globale des Fermentations » qui permet à nos clients d'améliorer les conditions de travail et la performance industrielle via l'automatisation du pilotage des fermentations.



Sécurisation de l'usage des grands contenants par le développement d'un contrepoids facilitant l'ouverture de la cuve en chai.



Jean-François GILIS

Responsable Solutions Microbiologie et Biotechnologie, Vivelys

« NOUS ORIENTONS NOS SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEURS DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Le concept de Gestion Globale des Fermentations mené avec les solutions Ecolys et Scalya apporte des solutions techniques, mais répond également aux enjeux environnementaux et sociaux de nos clients.

Ecolys permet aux caves de produire leurs propres levures à partir de levures commerciales ou indigènes, avec pour conséquence la réduction d'un facteur 40 des achats de levures et par conséquent la quantité de déchets d'emballage associée.

Scalya, une solution innovante qui assure une fermentation aux paramètres optimisés en apportant les quantités nécessaires d'oxygène et de nutriments aux levures de manière automatique et au bon moment, permet

une baisse jusqu'à 20 % du temps de fermentation et supprime des opérations de remontage, conduisant à des gains de consommation d'énergie.

Scalya Up met en œuvre une solution de récupération du CO₂ issu des fermentations pour le ré-injecter dans les process de vinifications (inertage, extraction, ...). Elle permet de réduire les achats de CO₂ commercial donc les émissions associées, mais également d'éviter, en réinjectant le CO₂ récupéré pour homogénéiser les cuves, des opérations de remontage par pompage : des économies d'énergie mais également d'eau de nettoyage sont donc réalisées.

2.6.3 Innover pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux de la viti-viniculture

2.6.3.1 ENJEUX, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ASSOCIÉS

Les professionnels de la filière vitivinicole doivent faire face aux préoccupations environnementales des consommateurs ⁽¹⁾ et à leurs aspirations pour une alimentation plus saine et des vins moins « boisés ». Ils doivent de plus concilier ces attentes et préoccupations avec les effets du réchauffement climatique qui impactent les vignobles et la qualité du vin.

Les équipes R&D des entités du Groupe innovent pour prendre en compte ces évolutions et permettre une vinification et une conservation durable sans jamais déroger à la qualité de l'offre. Ces travaux font évoluer nos offres au service des démarches responsables de nos clients.

OBJECTIF

Accompagner nos clients pour minimiser les intrants dans les processus de vinification et pour la conservation des vins

Contribuer à la recherche sur l'impact du changement climatique sur les arômes des raisins

RÉSULTATS

Nombre de partenariats de recherche

24

Personnes dédiées à la R&D ⁽¹⁾

33

(dont 5 doctorants et post-doctorants)

Part du chiffre d'affaires dédiée à la R&D

1,6 %

(1) Personnel des équipes R&D au 31/12, ainsi que doctorants et post-doctorants en contrats de recherche au 31/12 (hors effectif)

2.6.3.2 POLITIQUES ET ACTIONS

L'investissement dans la R&D progresse en valeur absolue comme relative, démontrant la volonté de déployer des moyens techniques, humains et partenariaux pour anticiper l'évolution des demandes et les enjeux de nos clients.

INNOVER POUR MINIMISER LES INTRANTS DANS LES PROCESSUS DE VINIFICATION ET POUR LA CONSERVATION DES VINS

La minimisation des intrants dans les processus de vinification est un véritable défi, tant dans les méthodes de culture que dans l'élevage du vin. Parmi ces intrants, le soufre (SO₂) est l'intrant œnologique le plus controversé pour deux raisons principales : des raisons gustatives – il ne permet pas de révéler tous les arômes du vin – mais aussi de santé – il peut être responsable de maux de tête et a un caractère allergène.

Cependant, il est compliqué de le supprimer complètement car il est utilisé pour arrêter le développement des bactéries et des levures : il sert à aseptiser, protéger et donc conserver le vin.

Le Groupe s'empare du sujet et, dans l'optique de contribuer à la diminution des teneurs en soufre, la division Bouchage propose des produits innovants.

(1) Sondage Ipsos réalisé par Internet pour Sudvinbio auprès de 3 000 personnes de 18 ans et plus, Observatoire européen de la consommation de vin bio Millésimebio/IPSOS 2021, décembre 2021.

ACTIONS 2022



La solution Scalya Up de récupération du CO₂ de fermentation permet de réutiliser ce dernier pour inérer les cuves et ainsi de diminuer la quantité de SO₂ à ajouter dans les vins.

La solution Cilyo d'oxygénation contrôlée des moûts permet de réduire les quantités d'intrants de type « collage ».



Afin de mieux comprendre le vieillissement des vins en bouteilles et d'anticiper le choix des bouchons lors de la mise en bouteille chez nos clients, Diam Bouchage s'appuie au sein du service R&D sur un pôle de recherche exclusivement dédié à l'axe Œnologie, le « Pôle Œnologie ».

Après plus de cinq ans d'existence, une trentaine de projets collaboratifs ont été initiés et les résultats de ces travaux permettent aujourd'hui aux équipes de Diam de mieux comprendre comment les vins évoluent en bouteille en fonction de la perméabilité à l'oxygène des bouchons Diam testés, du cépage, des modes de vinification, des doses en sulfites ajoutés. Diam Bouchage répond ainsi plus facilement aux attentes de ses clients sur les profils aromatiques de leurs vins et sur la réduction de l'apport de sulfites.

En 2022, le Pôle Œnologie a poursuivi ses travaux sur les vins effervescents (Champagne principalement) ce qui a permis le développement de nouveaux bouchons Mytik avec de nouvelles perméabilités pour des vins effervescents réduits en SO₂.

Par ailleurs, le réchauffement climatique conduit à l'obtention de vins avec des acidités plus faibles (pH plus élevés) et donc à des efficacités plus faibles du SO₂. La R&D de Diam Bouchage conduit des travaux de recherches pour optimiser les doses de SO₂ lors la mise en bouteille.

2



INNOVER POUR ANTICIPER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ENJEU DU SECTEUR VITI-VINICOLE

Les impacts du réchauffement climatique sont de plus en plus visibles et mettent en péril la chaîne de production du vin, de la culture du raisin à la conservation du vin. Les équipes R&D du groupe OENEO travaillent continuellement sur de nouvelles solutions afin de limiter les impacts néfastes de ces changements climatiques.

L'un des enjeux est de valoriser au maximum les qualités des raisins récoltés, malgré des modifications d'arômes liées aux changements climatiques. Nous contribuons à la recherche sur l'impact du changement climatique sur les arômes des raisins via le détachement d'un chercheur, salarié du Groupe, au sein de l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV) de Bordeaux.



Alexandre PONS

Chercheur détaché à l'Institut des sciences de la vigne et du vin (Université de Bordeaux), OENEO

« COMPRENDRE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE RAISIN ET LA VINIFICATION POUR DÉVELOPPER DES SOLUTIONS QUI RÉPONDENT AUX ENJEUX DES GRANDES RÉGIONS VITICOLES »

Les travaux de recherche démontrent que les millésimes chauds modifient de façon durable le profil aromatique des vins et leur aptitude au vieillissement. Le réchauffement climatique a également pour conséquence indirecte de modifier le régime hydrique de la vigne, impactant la physiologie de la plante ainsi que la biosynthèse de composés d'arôme et de leurs précurseurs. Ces phénomènes sont particulièrement observables pour des cépages sensibles aux stress climatiques pré-récolte (UV, température, régime hydrique), comme le merlot.

Pour garantir le goût du vin de Bordeaux et des autres vins produits dans les autres grandes régions viticoles, nous souhaitons mettre en place des solutions permettant de limiter l'impact de ce phénomène irréversible, entraînant une modification des arômes, la plus souvent associée à une plus grande fragilité, une perte de typicité et donc de valeur.

C'est en ce sens que la connaissance et la maîtrise des déterminants moléculaires de la qualité du vin dans ce contexte climatique changeant sont fondamentales. Les travaux de l'ISVV auquel je contribue s'emparent de cet enjeu, et nous développons des projets dont le champ d'action est dans un premier temps concentré sur les vignobles et les vins de Bordeaux.

Récemment, cette expertise a été étendue à d'autres vins. Les connaissances et techniques développées au cours de ces projets ont été mises à profit dans le cadre d'un projet de recherche mené en collaboration avec le BIVB (Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne). Soucieux de préserver le potentiel de garde de leurs grands vins de Chardonnay dans ce contexte climatique changeant, le BIVB a souhaité mettre au point un nouvel outil de mesure du potentiel de garde des vins blancs de Chardonnay. C'est dans ce contexte que le projet Apogée, mené à l'ISVV en collaboration avec le groupe OENEO, a pour objectif d'apporter des solutions concrètes à cette problématique complexe.

ACTIONS 2022



Investissement dans le développement de nouveaux processus de production et protocoles œnologiques et microbiologiques.

Poursuite de la recherche sur le séquençage des vendanges à différentes étapes de maturité du raisin et élaboration de protocoles de vinification et d'élevage, qui intègrent des apports d'oxygène contrôlés, associés aux différents profils bois de la gamme Boisé® France. Les premiers résultats obtenus sont encourageants et montrent que la maîtrise de l'interaction du bois œnologique et de l'oxygène permet de compenser une faible maturité de départ.

2.7 ANNEXES

2.7.1 Annexe 1 – Note méthodologique

2.7.1.1 LE PROTOCOLE DE REPORTING

La collecte des informations est guidée par le protocole de reporting du Groupe. Ce document, mis à jour annuellement, présente et rappelle la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting pertinent et sûr. Les définitions et les méthodes utilisées pour le calcul des indicateurs y sont décrites. Il met en lumière les bonnes pratiques des divisions du Groupe en matière de développement durable. Destiné aux contributeurs du reporting RSE, il n'a pas vocation à être public.

Les informations publiées dans ce présent rapport sont principalement issues des systèmes d'information de chaque division et de chaque service (RH, Finances, Achats, Industrie, Qualité-Environnement). Des matrices personnalisées et commentées (tableurs Excel) regroupant l'ensemble des tableaux quantitatifs nécessaires à l'élaboration du reporting sont remplies annuellement, puis remontées à la direction RSE en charge de la consolidation et de la rédaction du rapport.

Après réception de l'ensemble des données, ladite direction vérifie, consolide et saisit les données dans un tableur Excel qui regroupe l'ensemble des données du Groupe.

Une enquête par questionnaires ciblés est réalisée annuellement auprès des contributeurs pour collecter les informations qualitatives les plus pertinentes présentées dans le rapport.

Nous avons pour projet de modifier ce fonctionnement afin de le rendre plus automatique. Les personnes en charge du reporting RSE ont commencé un travail, en collaboration avec la direction financière, pour intégrer les indicateurs extra-financiers au système

de consolidation financière. L'objectif de ce projet est de faciliter la remontée des informations, de réduire la marge d'erreur possible dans la retranscription des données et d'automatiser des contrôles de cohérence afin de pouvoir répondre aux exigences qui sont la description du modèle d'affaire, l'identification des principaux risques extra-financiers et la définition d'indicateurs de performance.

2.7.1.2 LA PÉRIODE DE CONSOLIDATION

L'année civile est la période retenue pour le reporting RSE, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Cette dernière ne coïncide pas avec l'exercice fiscal du Groupe, qui est du 1^{er} avril au 31 mars. Ce choix, fait pour des raisons d'organisation interne, n'affecte aucunement la pertinence des données.

2.7.1.3 LA VÉRIFICATION DU REPORTING

Deloitte & Associés, commissaire aux comptes du groupe OENEO, a été mandaté pour attester de la présence des informations telles que listées dans l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Cet auditeur tiers doit émettre un avis motivé sur :

- la conformité de la déclaration, notamment la cohérence entre le modèle d'affaires, les risques, les politiques et les indicateurs publiés ;
- la sincérité des résultats présentés en matière sociale, environnementale et sociétale, notamment les indicateurs et informations qualitatives et quantitatives publiés.

Son rapport est présenté en section 2.7 du présent chapitre.

2.7.1.4 LE PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Le périmètre du reporting RSE se rapproche le plus possible du périmètre des comptes consolidés. Pour des raisons de pertinence de l'information, certaines entités du Groupe, ayant très peu d'effectifs et n'ayant aucun site de production (bureaux uniquement), ont été écartées du reporting dans l'organigramme présenté ci-dessous. La liste des entités juridiques incluses et exclues dans le reporting RSE est présentée dans l'organigramme suivant :

DIVISION BOUCHAGE



Diam Bouchage (France) ◆
Production, finition & vente de bouchons

Diam France (France) ◆◆
Production, finition & vente de bouchons

Diam Corchos SA (Espagne) ★
Production, vente & négoce bouchons ;
approvisionnement et stockage du liège

Vallegrande Corchos (ex-Piedade Corchos) (Espagne) Logistique

Diam Portugal (Portugal) ★
Production, finition & vente de bouchons

DIVISION ÉLEVAGE

ENTITÉS INCLUSES DANS LE REPORTING EXTRA-FINANCIER



Seguin Moreau & C° (France) ★
Production, vente & négoce fûts

Seguin Moreau Napa Cooperage (États-Unis) ★
Production, usinage, vente & négoce fûts

Sambois (France) ★
Production (Merranderie)

S.T.A.B. (France) ★
Production (Merranderie)

Tonnellerie Millet (France) ★
Production, vente & négoce fûts

Seguin Moreau Ronchamp (France) ★
Scierie, parquetterie, merranderie,
exploitation forestière



Vivalys (France) ★
Conseil et vente de solutions innovantes
au service du vin

Vivalys Chili (Chili)
Conseil et vente de solutions innovantes
au service du vin

Vivalys USA – Oenodev, Inc (États-Unis)
Conseil et vente de solutions innovantes
au service du vin

Oenodev Argentina (Argentine)
Conseil et vente de solutions innovantes
au service du vin

Boisé France (France) ◆◆
Production & vente de copeaux

ENTITÉS EXCLUES DU REPORTING EXTRA-FINANCIER



Sabate South Africa (Afrique du Sud)
Sans activité

Diam Closures PTY LTD (Australie)
Sans activité

Industrial OENEO Sudamericana (Chili) ▲
Finition & vente bouchons

Diam Closures USA (États-Unis) ▲
Représentation commerciale

SETOP (France) ▲
Conception et vente de bouchons

DGS - Diam Global Services (ex-Piedade) (Portugal) ▲
Achat et vente de liège et autres matières
premières



OENEO Australasia (Australie) ▲
Distribution fûts, tonneaux

Galiléo (France) ▲
Production cuves béton

Hegemoack (ex-Tonnellerie D.) (France) ▲
Vente fûts

▲ Entités exclues dont l'effectif est marginal.

★ Entités avec production industrielle – Périmètre environnemental.

◆ Entités auditées par l'OTI dans le cadre de la présente DPEF.

En conséquence, le périmètre social représente 98 % de l'effectif Groupe⁽¹⁾. OENEO, en tant que holding (11 salariés au 31/12/2022), est exclu de tout indicateur, sauf les effectifs, les mouvements (départs et arrivées, turnover) et leur répartition (par sexe, par catégorie socio-professionnelle).

Le périmètre environnemental inclut tous les sites de production du Groupe, et exclut les entreprises sans site de production que sont Diam Bouchage (siège social de la division implanté sur le site de Diam France), Vallegrande Corchos (activité accueillie sur le site de Diam Corchos), Enodev Argentina SA, Vivelys Chili et Vivelys USA – Oenodev, Inc.

L'indicateur de sécurité alimentaire sur la certification (ISO 22000 et FSSC2 2000) porte sur le périmètre européen et exclusivement les sites qui produisent des produits en contact avec les aliments : sont inclus les sites de Diam Bouchage, les tonnelleres Seguin Moreau & Cie et Millet, le site de Seguin Moreau Ronchamp (fabrication de staves), le site Boisé France de Vivelys (fabrication de bois œnologiques) ; sont exclus Seguin Moreau Napa

Cooperage (États-Unis) et les merranderes Sambois et S.T.A.B., industries de la première transformation du bois qui fournissent en merrains bruts la tonnellerie Seguin Moreau. Concernant les autres indicateurs, nombre de responsables Qualité Sécurité Alimentaire et budget consacré à la sécurité alimentaire, Seguin Moreau Napa Cooperage (États-Unis) est aussi exclu.

Le reporting permet de calculer :

- des indicateurs de résultats : ils sont calculés pour l'année 2022 sur l'ensemble du périmètre de la DPEF tel qu'explicité ci-dessus ;
- des indicateurs de performance : ils rendent compte d'une intensité de certains résultats pour l'année 2022 ou d'une progression des résultats sur la dernière année. Les données de formation de Seguin Moreau Ronchamp (40 salariés au 31/12/2022) n'étant pas disponibles sur l'année 2021, cette entité n'est pas intégrée dans les indicateurs de progression sur la formation.

2

2.7.2 Annexe 2 – Liste des enjeux non prioritaires

Certaines informations requises au titre des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce ne sont pas abordées dans le présent document. En effet, l'analyse des risques RSE a montré que les thématiques suivantes ne sont pas pertinentes au regard des activités du groupe OENEO :

- lutte contre le gaspillage alimentaire ;

- lutte contre la précarité alimentaire ;
- respect du bien-être animal ;
- respect d'une alimentation responsable, équitable et durable.

2.7.3 Annexe 3 – Table de concordance de la DPEF

Le présent chapitre comprend les informations requises par les articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce.

La table de concordance suivante renvoie aux sections du Rapport Annuel correspondant à la déclaration de performance extra-financière du groupe OENEO.

Articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce	Chapitre(s)/section(s)	Page(s)
Modèle d'affaires de la Société	Présentation du Groupe	7
Description des principaux risques relatifs à la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que les effets de cette activité quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	2/2.3.3 ; 2/2.4 2/2.5 ; 2/2.2.3	46-48 ; 49-66 ; 67-82 ; 41-42
Conséquences sociales de l'activité de la Société	2/2.4	49-66
Conséquences environnementales de l'activité de la Société	2/2.5	67-82
Effets de l'activité de la Société quant au respect des droits de l'homme	2/2.2.3	41-42
Effets de l'activité de la Société quant à la lutte contre la corruption	1/1.5.4.4 ; 2/2.2.3	26 ; 41-42
Effets de l'activité de la Société quant à la lutte contre l'évasion fiscale	2/2.2.3	41-42
Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la Société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	1/1.5.4.3 ; 2/2.5.2.1	24-25 ; 72-77

(1) Effectif total du Groupe sur le périmètre financier, hors intérim, contrats de professionnalisation et d'alternance, au 31/12/2022 : 1 024.

Articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce	Chapitre(s)/section(s)	Page(s)
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	2/2.4.2	61-66
Engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire	2/2.5.2.3	81-82
Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	Au regard des activités du groupe OENEO, la thématique relative au gaspillage alimentaire est identifiée comme non pertinente	
Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	Au regard des activités du groupe OENEO, la thématique relative à la lutte contre la précarité alimentaire est identifiée comme non pertinente	
Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	Au regard des activités du groupe OENEO, la thématique relative au respect du bien-être animal est identifiée comme non pertinente	
Engagements sociétaux en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable	Au regard des activités du groupe OENEO, la thématique relative à une alimentation responsable, équitable et durable est identifiée comme non pertinente	
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	2/2.2.3	41-42
Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités	2/2.4.1.3	55-60
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	2/2.4.2.3	63-66

2.7.4 Annexe 4 – Taxonomie

En application du règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit règlement « Taxonomie »), les entreprises soumises à la publication d'une DPEF sont tenues de publier des indicateurs de performance mettant en évidence la part éligible de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de ce règlement et de ses actes délégués⁽¹⁾ couvrant les deux premiers objectifs de la Taxonomie, l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre des deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique applicables à compter de l'exercice 2021, la Commission européenne a priorisé les secteurs d'activité qui ont une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'Union européenne. Le groupe OENEO exerce dans l'industrie du bois et le conseil œnologique ; de ce fait, ses activités ne sont pas considérées au sens de la

Taxonomie comme ayant une contribution substantielle au regard de ces premiers objectifs climatiques et comme secteur visé de façon prioritaire. Ainsi le Groupe n'a identifié aucun chiffre d'affaires éligible.

Par ailleurs, la Taxonomie européenne requiert la présentation des dépenses associées à une activité éligible ou représentant des mesures individuelles non associées à une activité commerciale pour les dépenses d'investissement et pour les dépenses d'exploitation. Ce sont ces natures de dépenses individuellement éligibles qui pourraient concerner le Groupe.

En 2022, le Groupe n'a pas identifié de dépenses d'investissement ou d'exploitation significatives correspondant aux activités éligibles. Toutefois, le Groupe adaptera sa méthodologie et son analyse d'éligibilité au fur et à mesure de la mise en place de la Taxonomie et de l'évolution de la réglementation, des activités listées et des critères d'examen technique.

(1) Règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de ses annexes complétant le règlement (UE) 2020/852 en précisant les critères techniques permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et acte délégué du 6 juillet 2021 et de ses annexes complétant le règlement (UE) 2020/852 en précisant la manière de calculer les indicateurs de performance ainsi que les informations narratives à publier.

2.8 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex France

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1886 (Accréditation Cofrac Inspection, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extrafinancière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRE

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- La société a choisi de présenter la Déclaration sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et non sur l'exercice clos au 31 mars 2023.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels

s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DE L'INFORMATION LIÉE À LA DÉCLARATION

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à la direction :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extrafinanciers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification en application des dispositions des articles A. 225 I et suivants du Code de commerce, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative, et de la norme internationale ISAE 3000 (révisée - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*).

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre mars et juin 2023 sur une durée totale d'intervention de dix semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 2251021 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2° alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant,
sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾. Ces travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ;
 - nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
 - nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
 - pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ⁽²⁾, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽³⁾ et couvrent entre 4 et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
 - nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.
- Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 30 juin 2023

L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Stéphane Lemanissier
Associé, Audit

Julien Rivals
Associé, Développement Durable




(1) Informations qualitatives :

Les mesures prises en faveur du respect du cadre réglementaire et des normes internationales en matière de lutte contre la corruption, de l'évasion fiscale et du droit du travail et perte de notoriété (paragraphe « éthique et intégrité ») ; Les mesures prises en faveur de la qualité et la conformité des produits du Groupe OENEO (paragraphe « Garantir la sécurité alimentaire des produits », focus division Bouchage) ; Montant des achats réalisés auprès des structures d'insertion ou d'emploi de personnes porteuses de handicap (paragraphe « S'ouvrir à notre écosystème et dialoguer de manière constructive ») ; Nombre de partenariats universitaires (paragraphe « Innover pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et aux enjeux de la viti-viniculture », focus division bouchage) ; Méthode de calcul du scope 3 (paragraphe « Bilan d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe de l'année 2022 »).

(2) Informations quantitatives sélectionnées :

Données sociales : Effectif au 31/12/2022 ; Nombre d'embauches et de départs ; Taux de turnover ; Taux de fréquence et taux de gravité (employés et intérimaires) ; Nombre total d'heures de formation ; Nombre d'heures de formation par employé.

Données environnement : Déchets (Quantité totale et part des déchets valorisés) ; Consommation d'eau ; Consommation d'énergie ; Émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) ; Pourcentage de bois ou de liège acheté certifié ou labellisé ; Pourcentage du chiffre d'affaires faisant l'objet d'un label ou d'une certification environnementale.

(3) DIAM France, DIAM Bouchage, Boisé France.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Crédits photos : OENEO



WE CARE
ABOUT
YOUR WINE

16 quai Louis XVIII
33000 Bordeaux
+33(0)5 45 82 72 61

www.oeneo.com



O E N E O

WE CARE ABOUT YOUR WINE